



République du Sénégal  
Région de Saint-Louis  
COMMUNE DE GANDON

# PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (P.D.C)

2020 - 2024

VERSION DEFINITIVE







# Table des matières

<b>PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION</b>	
<b>I. CONTEXTE</b>	
<b>II. OBJECTIFS</b>	
<b>III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE</b>	
<b>IV. PRESENTATION DE LA COMMUNE</b>	
1.1. Les différentes zones	
1.2. Les caractéristiques démographiques	
1.3. Situation géographique	
1.4. Organisation administrative	
1.5. Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques	
<b>DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC</b>	
<b>I - PROFIL SOCIAL</b>	
<b>1.1. SECTEUR EDUCATION</b>	
1.1.1. Préscolaire	
1.1.2. Élémentaire	
1.1.3. Moyen secondaire	
1.1.4 Les Daaras	
<b>1.2. SECTEUR SANTE</b>	
<b>II - PROFIL ECONOMIQUE</b>	
<b>2.1 SECTEURS PRODUCTIFS</b>	
2.1.1 Agriculture	
2.1.2 Elevage	
2.1.3 Pêche et Aquaculture	
2.1.4 Commerce	
2.1.5 Artisanat	
2.1.6 Tourisme	
2.1.7 Industrie et PME/PMI	
2.1.8 Mines	
<b>2.2 SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION</b>	
2.2.1 Transport et désenclavement	
2.2.2 Postes et Télécommunication	
2.2.3 Services financiers	
<b>III. PROFIL ENVIRONNEMENTAL ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES</b>	
<b>3.1 ENVIRONNEMENT ET ADAPTATIONS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	
<b>3.2 LE FONCIER</b>	
<b>IV. GOUVERNANCE ET PARTENARIAT</b>	
<b>4.1 Le conseil municipal</b>	
<b>4.2 Le Budget</b>	

## Liste des Abreviations

APE	.....
ARD	<b>Agence Régionale De Développement</b>
ASC	<b>Association Sportive Et Culturelle</b>
ASUFOR	<b>Association des Usagers des Forages</b>
CCLOP	
CDI	<b>Contrat A Durée Indéterminée</b>
CGE	<b>Comite De Gestion .....</b>
CIMEL	.....
CL	<b>Collectivité Locale</b>
COMASEL	.....
GDS	<b>Grand Domaine du Sénégal</b>
GIE	<b>Groupement d'Intérêt Economique</b>
OCB	<b>Organisation Communautaire De Base</b>
ONG	<b>Organisation Non Gouvernementale</b>
PDC	<b>Plan De Développement Communal</b>
PME	<b>Petite Et Moyenne Entreprise</b>
PMI	.....
PNDL	<b>Programme National De Développement Local</b>
POAS	<b>Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols</b>
PSE	<b>Plan Sénégal Emergent</b>
RAZEL	.....
SCL	<b>Société De Culture Légumière</b>
SDE	<b>Sénégalaise Des Eaux</b>
SENELEC	<b>Société Nationale de l'Electricité</b>
SIF	<b>Système d'Informations Foncières</b>
SRADEL	.....
UGB	<b>Université Gaston Berger</b>



**Khoudi MBAYE, Maire de Gandon**

### Message du maire de Gandon

Gandonaises, Gandonais,

Citoyens du monde résidant parmi nous,

Je saisis l'occasion de ce mot pour vous saluer et vous renouveler ma gratitude et celle de l'équipe municipale qui a bien voulu m'élire à sa tête.

Il y a un peu plus d'un an, les 5 et 6 février 2015, tous, avec les partenaires et amis de notre commune, nous avons organisé avec 500 participants, le 1er forum économique et social de notre collectivité locale, déjà ancienne.

Ce forum autour des enjeux de développement contemporains nous avait permis de poser collectivement le diagnostic de notre enclavement, de nos difficultés d'accès aux services sociaux de base et du déficit d'emplois chez nos jeunes, tous problèmes que nous partageons avec d'autres populations du Sénégal.

Toutefois, au regard du potentiel de Gandon, tous ensemble, nous avons décidé de faire face et de co-construire notre espace avec une dynamique de partenariats responsables entre les différentes composantes de notre terroir mais aussi avec des collectivités et acteurs venus d'ailleurs.

C'est l'occasion pour moi de dire à nos concitoyens que nous ne vendangerons pas la confiance investie en nous. A votre nom, nous remercions nos partenaires de SICOVAL pour son accompagnement depuis si longtemps, du PFNAC pour nous avoir donné l'opportunité financière d'actualiser notre PDC, du Plan Sénégal, de l'ONG Partenariat et de l'ARD, dont nous apprécions hautement les acquis de leur action avec nous ; aux investisseurs présents chez nous, avec qui nous poursuivrons ensemble l'épopée que nous souhaitons glorieuse.

Tout cela devra nous permettre d'avancer et de réaliser pour Gandon la promesse d'émergence que nous avons portée en 2014.

Que tous ceux qui ont participé à la réussite de notre forum, bel exercice de projection, trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.



## INTRODUCTION

### I. CONTEXTE

- ✓ Acte 3 de la décentralisation : communalisation intégrale rendant caduque le PLD existant
- ✓ Plan Sénégal Emergent : volonté de la commune de dérouler un plan d'actions leur permettant d'apporter leur contribution
- ✓ Code général des collectivités locales en son article 315 stipulant que la commune a comme compétence l'élaboration et l'exécution du PDC en articulation avec les plans de développement départementaux et la mise en œuvre du contrat plan avec l'Etat pour la réalisation de projets de développement.

### II. OBJECTIFS

**Doter la commune d'un document cadre d'intervention lui permettant d'apporter sa contribution à l'atteinte des objectifs du PSE.**

- ✓ De dresser une situation de référence exhaustive reflétant les atouts, potentialités et opportunités mais aussi les problèmes et contraintes pour un développement durable et inclusif ;
- ✓ D'identifier les axes prioritaires de développement et de dégager des objectifs stratégiques réalistes et des résultats à atteindre ;
- ✓ D'élaborer un plan d'actions prioritaires chiffré et programmé dans le temps et dans l'espace en l'articulant aux politiques sectorielles

### III. DEMARCHEMETHODOLOGIE

La méthodologie diffère de celle utilisée généralement pour l'élaboration d'un plan de développement local. Elle repose sur l'organisation d'un forum économique et social dont l'organisation a été portée par le conseil municipal qui a mis en place un comité de pilotage composé essentiellement de présidents de commission, de personnes ressources, de citoyens de la commune et des partenaires d'appui technique en l'occurrence, l'ARD et l'agent technique du Sicoval (partenaire Français de coopération).

Ce processus cherche une innovation dans la démarche mais aussi sur le modèle du document qui repose sur la Gestion Axée sur les Résultats (GARE). Ce qui garantit une meilleure appropriation du PDC par les populations et plus de clarté pour sa mise en œuvre et son suivi.

Elle est déclinée dans les trois (3) phases.

#### ➔ La phase préparatoire :

- ✓ Exploitation du dernier PLD pour la proposition des thématiques,

- ✓ Définition de cinq thématiques (Aménagement du territoire et gestion foncière, Développement économique, Développement social, Promotion du sport et de la culture, Environnement et gestion des ressources naturelles)
- ✓ Création de commissions selon les thématiques retenues et définition des tâches,
- ✓ Elaboration d'outils de collecte des données (fiche de collecte des données sur chaque secteur et matrice des projets),
- ✓ Répartition de groupes de travail.

#### ➔ Tenue du forum :

#### ➔ L'élaboration du PDC

- ✓ Mise en place d'un comité de suivi à partir du comité de pilotage,
- ✓ Rédaction de la situation de référence et élaboration du plan d'actions prioritaires en s'appuyant sur les données collectées et validées en ateliers,
- ✓ Restitution et validation du diagnostic et du plan d'actions au niveau du comité de suivi, la validation, l'adoption et l'approbation.

Après élaboration d'une première version de PDC avec l'appui financier du PNDL, la commune a considéré pertinent l'intégration des dimensions transversales dans le plan de développement. Il s'agit du genre, de la migration, du changement climatique et de la nutrition. Pour permettre à la commune de Gandon de bénéficier de ce modèle de plan jugé plus complet et mieux en phase avec les politiques nationales et internationales, le PNUD à travers le programme PFNAC a appuyé un second processus pour la mise à jour du document. Une séance de travail est tenue avec l'équipe municipale avant d'organiser des ateliers de partage avec les communautés pour identifier de nouveaux projets.

### IV. PRESENTATION DE LA COMMUNE

#### 4.1 Les différentes zones

La commune compte trois zones :

- Zone de Ndiawdoune : située au Nord de la Commune, elle compte 7 villages officiels. Elle est très arrosée par le Gorom Lampsar et le Ngalam et possède des terres propices à la culture irriguée,
- Zone de Rao : Elle est la plus peuplée avec 31 villages officiels. L'agriculture sous pluies et le maraichage y sont très développés surtout dans la vallée de Ndialakhar,
- Zone de Toubé : compte 18 villages officiels. Elle est très marquée par la salinité des terres. Cette salinisation est surtout accentuée par l'ouverture du canal de délestage.



### 4.2 Caractéristiques démographiques

Selon la projection basée sur le RGPHAE 2013, la commune compte 47 697 hts en 2019 répartis comme suit :

- 51% d'hommes et 49% de femmes
- 40% d'enfants
- 19% d'enfant de 0 à 59 mois
- 48% de jeunes
- 24% d'ainés
- 47% des femmes sont des FAR

La répartition ethnique se présente commune suit : 45% de wolof, 35% de Peulh, 15% de Maure et 5% d'autres ethnies.

La densité de la population est de 97 habitants par km.<sup>2</sup>

### 4.3 Situation géographique

Située dans le département de Saint-Louis et dans l'arrondissement de Rao, la commune est limitée comme suit :

- Nord-Est : Arrondissement de Ndiaye
- Ouest : Fleuve Sénégal et Océan atlantique
- Sud-Ouest : Commune de Ndiébène Gandiole
- Sud et Sud-Est : Arrondissements, Sakal et Keur Momar Sarr (Région de Louga)

### 4.4 Organisation administrative

La commune est composée de 56 villages officiels et de hameaux rattachés à ces villages. Pour l'harmonisation de l'aménagement du territoire. Le POAS a découpé la commune en 6 zones de gestion : Gandon, Ndiakhar, Diéry, Gorom Lampasar, Ndiébène Toubé et Ndiassew.

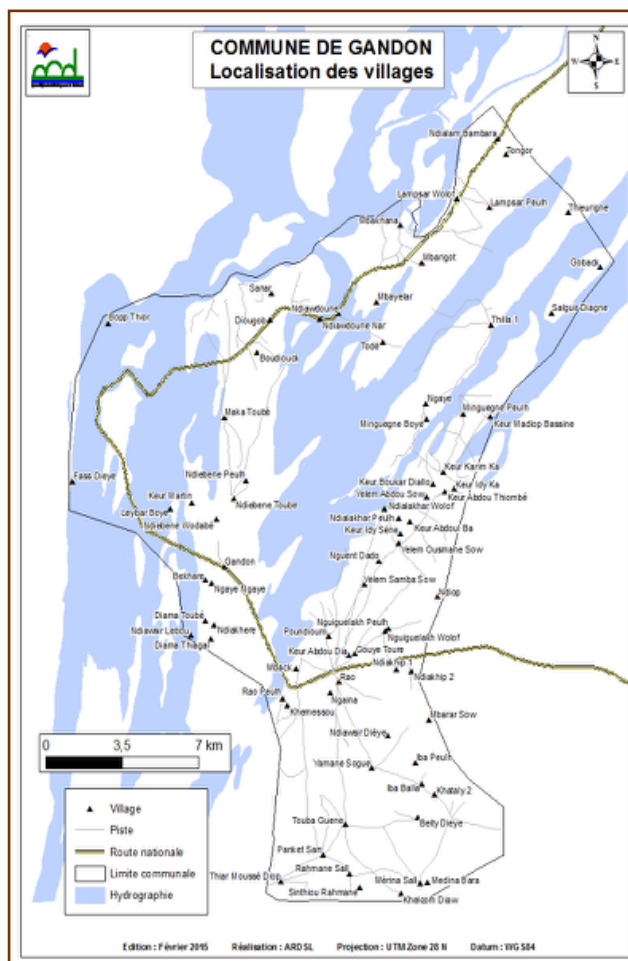
### 4.5 Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatiques

Le milieu physique est constitué de deux zones écologiques distinctes :

- Walo : situé dans la partie Nord-Nord Est,
- Diéri : dans la partie Est et Sud Est.
- ✓ **Sols et relief** : sols sableux constitué de sols « dior » et « deck dior » et sols alluviaux ou « Holladé » avec des dépôts alluvionnaires,
- ✓ **Faune et flore** : la végétation est dominée par la steppe arbustive et la commune dispose d'une forêt classée et d'une réserve naturelle communautaire,
- ✓ **Climat** : subsaharien avec une saison sèche froide de Novembre à Février, une saison sèche chaude de Mars à Juin et une saison des pluies de Juillet à Octobre.
- ✓ **Température** : relativement douce mais dépassant les 30°C en saison des pluies

- ✓ **Vents** : vents d'harmattan contribuant à l'augmentation des pertes d'eau par évaporation, etc.
- ✓ **Pluviométrie** : pluies recueillies dépassant rarement 400 mm avec moins de 30 jours de pluies
- ✓ **Eaux de surface** : Le Khant, Le Ngalam, Le Ndiassew, Le Minguegne, Le Sarre, Le Ndieugeur, Le Sosso
- ✓ **Eaux souterraines** : présence d'eau salée au niveau des formations géologiques aquifères.

### CARTE COMMUNE DE GANDON LOCALISATION DES VILLAGES



### 4.6 Milieu humain

La commune compte plusieurs établissements humains répartis en deux types :

- ➔ 56 villages officiels
- ➔ plusieurs hameaux rattachés aux villages.

La répartition par taille des établissements humains fait apparaître des localités peu peuplées qui sont des villages et hameaux peulh dispersés sur l'étendue de la commune. On note 15 villages soit (26%) très peuplés et dépassent les 1000 hbts/village (Rao, Lampasar, Ndiawdoune, Ngaye-Ngaye, etc)

## BILAN DIAGNOSTIQUE / EDUCATION

### I. PROFIL SOCIAL DE LA COMMUNE

#### 1.1 SECTEUR EDUCATION

L'offre éducative sur le territoire apparaît satisfaisante, avec toutefois des insuffisances notables. A cela, s'ajoute les effets des changements climatiques qui se sont traduits en 2017 par un cyclone dévastateur qui a arraché les toitures de plusieurs salles de classe et causé l'effondrement de murs de clôture de certaines écoles.

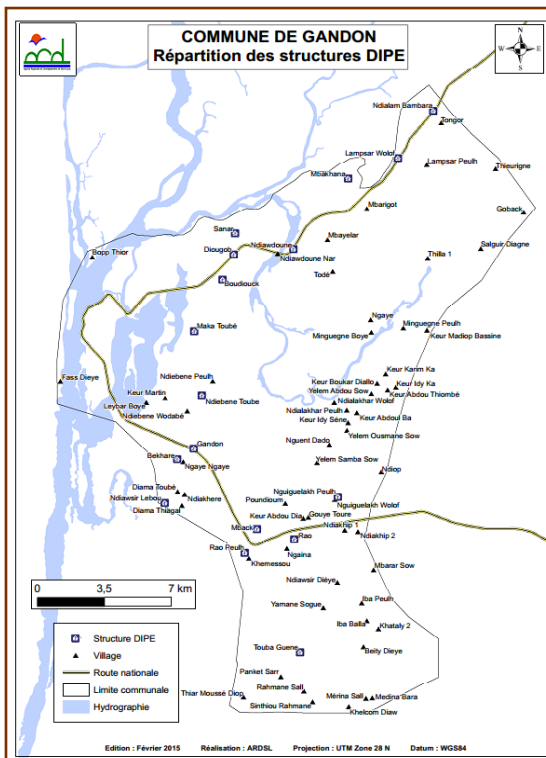
L'offre est appréciée selon l'accès, la qualité et la gestion aux niveaux préscolaire et élémentaire, moyen et secondaire.

##### 1.1.1. Le préscolaire

Une bonne performance entre 2015 et 2019 avec un passage du nombre de structures de DIPE de 20 à 33 écoles constituées de: 24 écoles maternelles (dont 2 privées), 4 cases des tout-petits et 5 cases communautaires, prenant en charge principalement, les enfants de 3 à 6 ans. Avec l'appui de PLAN Saint-Louis, les enfants de 0 à 3 ans sont encadrés dans les groupes de jeu installés dans 25 villages, mais avec la fin du programme d'accompagnement de l'ONG, la plupart de ces groupes ne sont plus fonctionnels.

##### 1.1.2. L'élémentaire

Le nombre d'écoles élémentaires est passé de 56 à 64 entre 2015 et 2019 dans la commune. Une très bonne performance offrant une couverture à 100% des villages si l'on considère la norme d'accès fixé à 3 km par le ministère de l'éducation. Par ailleurs la commune est en train de faire face aux écoles à effectif pléthorique à l'image de Djougop qui a reçu cette année les déplacées de la langue de barbarie suite au raz de marée qui a dévasté leurs habitations. Avec l'accompagnement de l'Inspection d'académie 2 SDC en cabine ont renforcé l'école de djougop et 4 autres cabines ont permis de démarrer une nouvelle école sur le site d'accueil des habitants déplacées.



Graphique n°1 : situation des ouvrages annexes

Commodité	Nb écoles non équipées
Point d'eau	15
Eclairage	35
Clôture	28
Latrine	5
Latrines séparées pour Fille	17
Latrines séparées pour G	17

Malgré ces performances des efforts sont encore à faire dans la réalisation des ouvrages de commodité car beaucoup d'écoles n'en sont pas équipées (voir tableau).

Pour les latrines, seules 5 écoles ne sont pas équipées mais il y'a des besoins importants pour corriger dans 17 écoles, le partage de toilettes entre les garçons et les filles. Une situation qui peut bien perturber l'assiduité de ces dernières. En outre, les conditions d'apprentissage sont à améliorer avec 103 salles de classe en abris provisoires. Cinq écoles parmi les 64 sont entièrement constituées d'abris provisoires (Gade Aly Diagne, Keur Bassirou Soumaré, Khémessou, Ndiaguene Peulh et Thierigne.

Tableau n°2 : situation des établissements scolaires moyen/secondaires

Collège	8
Lycée	3
Collège sans clôtures	1/8
Collège sans box sanitaires séparés	2/8
Nb de SDC en abris provisoire (collège Ngaye Ngaye)	4
Lycée sans clôture (Gnndon)	1/2
Lycée sans box sanitaires séparés (Rao)	1/2
Nb de SDC en abris provisoire (lycée Rao, 3 et Gandon, 1)	4

##### 1.1.1. Le Moyen et le secondaire

Le nombre de collège (08) a doublé entre 2015 et 2019 et le nombre de lycée est resté intact. Toutes les zones sont maintenant couvertes bien que certains villages à l'instar de Djougop et Sanar Wolof sont encore éloignés.

La qualité des enseignements s'est nettement améliorée grâce à des efforts consentis par l'Etat dans le Curricula et le renforcement de capacités des enseignants.

La commune a aussi financé en 2018 la construction de 3 salles de classe et un bloc administratif pour le lycée de Gandon dans l'optique d'améliorer la qualité de l'environnement scolaire. Toutefois il faut noter l'existence de collèges sans blocs sanitaires séparés entre les garçons et les filles.

LA GOUVERNANCE SCOLAIRE DANS LA COMMUNE, TOUS CYCLES CONFONDUS (PRESCOLAIRE, ELEMENTAIRE ET MOYEN SECONDAIRE) EST ASSUREE PAR DES COMITES DE GESTION DONT NEUF (9) AU NIVEAU DU PRIMAIRE ET DEUX (2) AU MOYEN SECONDAIRE. BIEN QUE DISPOSANT DE MOYENS LIMITES, CES CGE ONT BESOIN D'ETRE REDYNAMISES POUR ASSUMER PLEINEMENT LEURS ROLES QUI CONSISTENT A ENTREtenir ET RENFORCER LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES.

**1.1.2. Les Daaras et écoles arabisantes**

L'enseignement coranique mérite un regard particulier à cause du nombre important de disciples évalué : 4 000 enfants pour 69 Daaras. Les appuis de la commune doivent être maintenus et l'intégration du programme d'apprentissage du français dans 11 écoles coraniques, est à encourager et démultiplier pour donner aux enfants plus d'opportunités à l'avenir.



Abri provisoire

**SECTEUR SANTE / SECTEUR HYDRAULIQUE**

**1.1 SECTEUR SANTE**

Le secteur de la santé est marqué par une offre de service relativement satisfaisant pour les 47 697 habitants qui peuplent la commune. Elle compte 4 postes de santé mais sa proximité avec la commune de Saint-Louis permet aux populations de bénéficier des services de l'hôpital et du centre de santé.

**1.1.1 Le bilan épidémiologique**

Les maladies les plus fréquentes sont les infections respiratoires aiguës, les dermatoses, les parasitoses, l'hypertension artérielle et la bilharziose intestinale.

Dans les débuts d'intervention du PRN porté par l'ONG PIAN, 06 cas de Malnutrition Aigüe Sévère (MAS) et 94 cas de Malnutrition Aigüe Modérée (MAM) étaient enregistrés chez les enfants de 0 à 5 ans mettant Gandon dans le lot des communes où l'objectif de 5% visé par l'Etat n'est pas atteint.

Aujourd'hui, les efforts du PRN ont permis de ramener le nombre de MAM à 06 enfants et le nombre de MAS à 02 enfants. Gandon est une commune qui a tous les avantages économiques, sociaux et culturels pour éradiquer ce fléau dont la principale raison de sa présence est l'insuffisance dans la sensibilisation et la négligence chez certaines femmes à adopter des habitudes alimentaires appropriées pour leurs enfants.

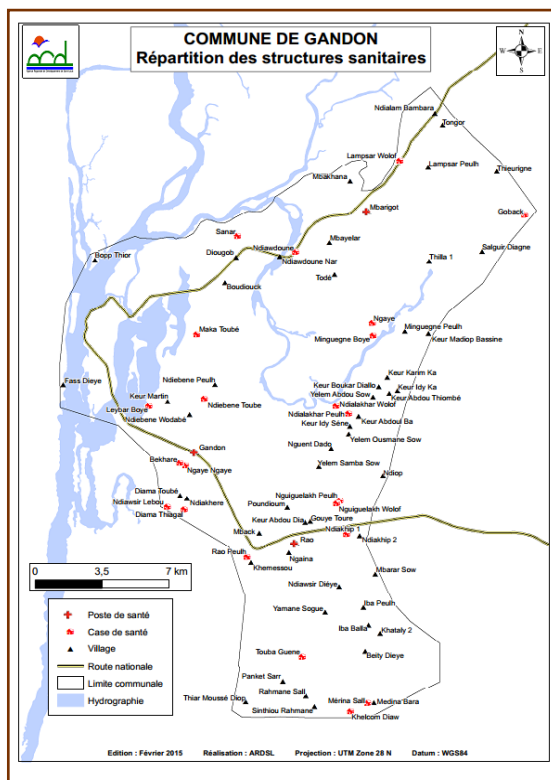


Tableau n°3 : situation secteur santé

1.2.1 ACCES	1.2.2 QUALITE	1.2.3 GESTION
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Maillage équilibré avec 4 postes de santé dont un par zone et 19 cases de santé</li> <li>✓ Proximité avec l'hôpital et le centre de santé de Saint-Louis et l'EPS de Mpal</li> <li>✓ Forte adhésion des populations à la mutuelle de santé</li> </ul>	<p>Qualité de service peu satisfaisante:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence de sages-femmes dans 2 postes</li> <li>✓ Faible capacité technique du personnel de santé communautaire</li> <li>✓ Besoin de relèvement du niveau des plateaux techniques des postes de santé</li> </ul>	<p>Existence de comités de gestion fonctionnels mais insuffisance des échanges avec la commune sur les problèmes sanitaires identifiés</p>

TABLEAU SYNTHESE DES ATOUTS, CONTRAINTES ET DEFIS DU SECTEUR DE L'EDUCATION

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS A RELEVIER
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Couverture en structures satisfaisante pour l'élémentaire et le préscolaire</li> <li>✓ Nombreux partenaires intervenants dans le secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Eloignement de beaucoup de village par rapport aux collèges</li> <li>✓ Déficit important d'équipements pour améliorer la qualité (bloc sanitaires, eau potable, etc.)</li> <li>✓ Vulnérabilité face aux fortes pluies accompagnées de vents violents qui deviennent fréquentes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Entretien du patrimoine</li> <li>➤ Amélioration de la qualité et de l'environnement d'apprentissage</li> <li>➤ Préventions pour une résistance des infrastructures face aux effets néfastes liés au changement climatique (pluies, vents violents et forte chaleur)</li> </ul>

### 1.2 EAU POTABLE

LA problématique de l'accès l'eau potable est l'une des préoccupations prioritaires de l'équipe municipale surtout pour les villages de la zone Est et Sud ainsi que le village de Bopp Thior comme illustrer sur la carte.

Les effort consentis par la commune après la tenue du forum a permis dès l'année suivant l'événement à réaliser un réseau d'AEP de 7 km dans la zone sud, pour un montant de 120 millions de francs CFA, grâce à l'appui de ses partenaires de Plan Saint-Louis, du programme AICHA et de l'ONG Le PARTENARIAT. Cette réalisation a permis de faire passer le taux de couverture à l'eau potable de 87% à 91% de ses villages officiels.

Les branchements particuliers nécessitent aussi des améliorations dans toutes les zones (Rao 3%, Toubé 23%, Ndiawdoune 44%). L'enclavement des villages du Sud et la faible pression du réseau accessible dans la zone Nord-Est constituent les obstacles majeurs pour améliorer l'offre en service d'eau potable dans la commune.

Cette faible pression du réseau est à l'origine du coût très onéreux de ce projet d'AEP de la zone sud. Depuis 2018, l'Etat a réalisé un château d'eau de 200 m3 à Leybar pour corriger désormais, le déficit de pression dans ces zones. Pour dérouler une bonne politique d'eau et d'assainissement, la commune a bénéficié de l'appui des communes d'agglomération du sicoval dans le cadre de la coopération décentralisée pour élaborer un PLHA 2018-2023.

Pour ces villages non couverts par le réseau d'eau potable, la baisse de la pluviométrie est une autre contrainte considérable. Les puits qui servent d'approvisionnement provisoire en eau sont salés. Pour ce qui est de la qualité de l'eau desservi dans les réseaux par la SDE et l'entreprise SEHO, elle est satisfaisante. Par endroit les villages couverts par le réseau de SEHO soulignent quelques défauts de qualité d'eau et de manque d'interlocuteurs pour la prise en charge de leur réclamation.

SEHO assure l'exploitation des ouvrages communautaires de la zone nord dans le cadre de son contrat de délégation de service publique avec l'OFOR depuis le démarrage de la phase test de la réforme sur l'hydraulique rurale, en 2015.

Aujourd'hui, l'absence d'implication des ex ASUFOR dans la gestion du service met un vide entre l'entreprise et les usagers pour la prise en compte des réclamations de ces dernières. Avec l'appui du projet SENS exécuté entre 2017 et 2019, les Ex ASUFOR se sont constituées en collectif pour appeler l'Etat à leur donner une place dans le schéma de mise en œuvre et de suivi de la réforme.

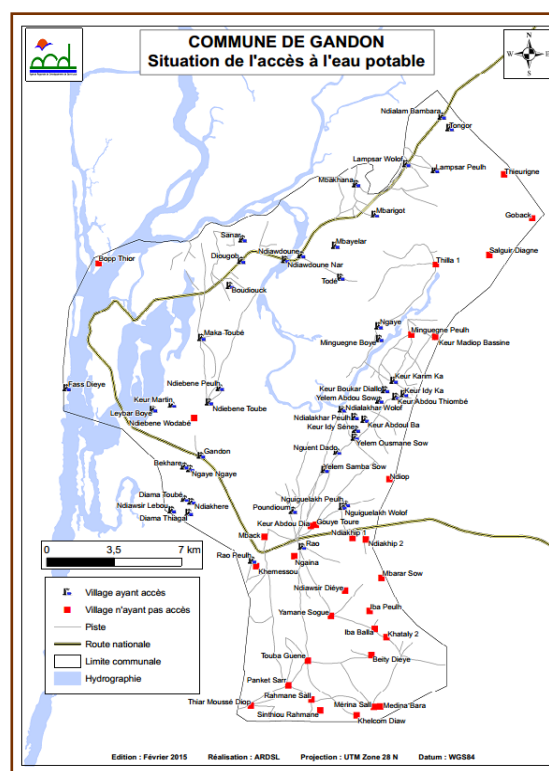
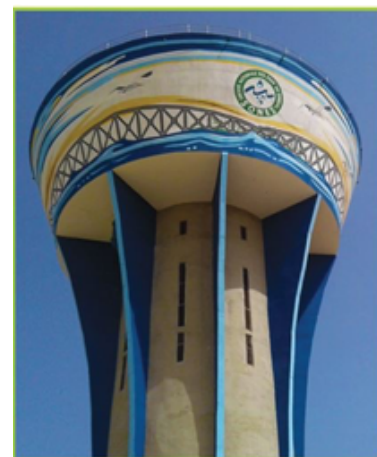


TABLEAU DE SYNTHÈSE DES ATOUTS, CONTRAINTES ET DEFIS DU SECTEUR DE L'EAU POTABLE

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS A RELEVER
Existence d'ouvrage de grande capacité Présence du réseau de la SDE dans la commune Présence de marigots dans le Niessew Présence de partenaires financiers	✓ Eloignement des villages non desservis au réseau ✓ Faible pression de l'eau distribuée dans certaines zones ✓ Effets de la baisse de la pluviométrie (tarissement de puits et de points d'eau)	✓ Assurer une couverture à 100% ✓ Densifier le réseau, promouvoir les branchements particuliers et améliorer la qualité du service ✓ Trouver des solutions alternatives aux effets de la baisse de la pluviométrie

CHATEAU D'EAU DE LEYBAR



## ASSAINISSEMENT ET CADRE DE VIE / SPORTS / CULTURES/ LOISIRS

### 1.3 ASSAINISSEMENT ET CADRE DE VIE

Au niveau de la commune, l'assainissement et le cadre de vie se caractérisent ainsi :

- ✓ Assainissement individuel : 94% des concessions sont équipées dont 64% en latrines modernes soit une latrine moderne pour deux ménages. La situation doit être corrigée par des programmes d'appui aux ménages pour s'équiper de latrines adéquates.
- ✓ Assainissement public : 73% des services publics de base sont équipés dont 65% de manière adéquate. Au niveau des structures sanitaires, 17 latrines sont nécessaires pour résorber le gap et offrir partout des toilettes séparées entre les garçons et les filles (voir PLHA 2018-2023).
- ✓ **Cadre de vie :**
  - ⊙ Excepté Ngaye Ngaye, aucun des 14 autres villages de plus de 1000 habitants ne dispose de système de gestion des ordures fonctionnel malgré l'appui de la commune dans certains villages comme Gandon,
  - ⊙ L'installation du centre d'enfouissement technique de Saint-Louis ne profite pas à la commune, Au contraire, le caractère inachevé du projet fait que Gandon abrite aujourd'hui un dépôt d'ordure non contrôlé qui peut être néfaste à son environnement. Le processus d'intercommunalité entre les collectivités territoriales du département de Saint-Louis, enclenché avec l'appui du PROGEP (pilote par l'ARD), se propose de prendre comme premier projet à partager, l'installation d'une unité de valorisation des déchets sur le site du CET.
  - ⊙ Absence de réseau collectif et de dispositif de collecte et d'évacuation des eaux usées.

TABLEAU SYNTHÈSE DES ATOUTS, CONTRAINTES ET DEFIS DES SECTEURS DE L'ASSAINISSEMENT ET DU CADRE DE VIE

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS A RELEVER
1. Présence de programme dans la zone intervenant dans le secteur 2. Existence d'un PLHA 3. Espace disponible	✓ Manque de réseaux d'assainissement collectif ✓ Pollution par la station d'épuration des eaux usées de Keur Barka ✓ Déversements sauvages des camions vidangeurs dans les villages : Ndiawsir, Maka Toubé, Gandon, etc. ✓ Installations traditionnelles irrégulières des villages ✓ Maladies diarrhéiques, cause de malnutrition chez des enfants	➔ Promouvoir des systèmes d'assainissement collectif dans les gros villages (réseaux) et lotissements ; ➔ Améliorer le taux de couverture des ménages en latrines modernes ; ➔ Promouvoir des systèmes adaptés de gestion des eaux usées ; ➔ Sensibiliser sur les risques de maladies diarrhéiques et de la malnutrition chez les enfants

### 1.4 ENERGIE

A cause de la dispersion et de l'éloignement des villages par rapport au réseau électrique, la couverture en énergie (25/56 villages) reste faible à Gandon.

La plupart des réalisations priorise les villages de plus de 1000 habitants. Ceci reflète une bonne performance en termes de population couverte car les 25 villages électrifiés correspondent à un taux de 71% de la population touchées..

Des efforts sont nécessaires pour lever les éventuels blocages au développement d'activités économiques et sociales dans les autres villages sans électricité. Surtout les 8 localités pour lesquels, la taille de la population dépasse largement les 300 habitants.

Compte tenu des distances entre les réseaux de haute et basse tension et les villages non encore électrifiés qui varient entre 700 m et 16 km, le recours aux énergies renouvelables (biogaz, solaire etc.) serait une alternative pertinente. Les lampadaires solaires sont envisagés par la commune pour l'éclairage public dans les villages.

**TABLEAU DE SYNTHÈSE DES ATOUTS, CONTRAINTES ET DEFIS DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE**

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS A RELEVÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Réseau SENELEC proche des villages</li> <li>◆ Présence de COMASEL pour le solaire</li> <li>◆ Existence de promoteur privé pour le développement de l'énergie éolienne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réseau peu dense</li> <li>✓ Hameaux polarisés non connectés</li> <li>✓ Coupure intempestive</li> <li>✓ Manque d'entretien des réseaux</li> <li>✓ Forte émigration au niveau des villages non desservis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Amélioration du taux de couverture par village ;</li> <li>⇒ Densification du réseau électrique pour l'alimentation des hameaux ;</li> <li>⇒ Promotion des énergies renouvelables.</li> <li>⇒ Prise en compte des facteurs migratoires pour créer des projets énergétiques au niveau des villages non desservis</li> </ul>

## 1.5 SPORTS, CULTURE ET LOISIRS

### 1.5.1 Le Sport :

Plusieurs disciplines sportives sont pratiquées sur le territoire communal. Le football domine largement avec l'existence de 27 ASC pour 2 zones, ensuite viennent les arts martiaux avec 5 clubs équitablement répartis dans l'espace communal, la lutte amateur avec 7 écuries, le basket et les courses hippiques sont également pratiqués. Malgré la pratique de toutes ces disciplines sportives, la commune n'a pas de stade adéquat. Les seules infrastructures sont des terrains clôturés installés par la commune dans chaque zone. Une bonne organisation des acteurs de ces disciplines et la création d'infrastructures adéquates pourraient favoriser l'émergence d'athlètes compétitifs au niveau départemental et national.

### 1.5.2 La culture et les loisirs :

Trois troupes théâtrales actives existent respectivement à Lampsar, Maka Toubé et Rao. Malgré l'existence de 4 foyers de jeunes, on note rarement des activités culturelles et de loisir de dimension communale qui pourraient être des opportunités de valorisation des infrastructures mais aussi de promotion des arts et des cultures dans la commune de Gandon. Il faut noter que Gandon n'a pas assez profité de sa proximité avec Saint-Louis où des événements culturels et des arrivées de touristes sont fréquents, pour valoriser son patrimoine culturel et historique.

**TABLEAU SYNTHÈSE DES ATOUTS, CONTRAINTES ET DEFIS DES SECTEURS DU SPORT DE LA CULTURE ET DES LOISIRS**

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS A RELEVÉ
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un taux de jeunes assez important (48%)</li> <li>2. Des compétitions de football organisées de façon régulière</li> <li>3. Pratique de plusieurs disciplines sportives</li> <li>4. Appuis du conseil municipal</li> <li>5. Existence de richesses culturelles (sites historiques, troupes folkloriques)</li> <li>6. Existence d'une Commission municipale Jeunesse</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manque de formation des jeunes</li> <li>✓ Insuffisance des infrastructures et équipements</li> <li>✓ Accès limité à l'appui technique</li> <li>✓ Insuffisance de l'appui financier</li> <li>✓ Insuffisance de partenaires</li> <li>✓ Manque d'organisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Construction d'infrastructures sportives et acquisition d'équipements adéquats ;</li> <li>⇒ Aménagement d'espaces dédiés aux pratiques sportives et socioculturelles ;</li> <li>⇒ Renforcement de l'appui technique et du dispositif d'encadrement des acteurs.</li> <li>⇒ Promotion de la culture locale ;</li> <li>⇒ Sensibilisation sur les paramètres transversaux</li> </ul>

### 1.6 Urbanisme et Habitat

Du fait de sa proximité avec Saint-Louis, la commune de Gandon connaît une forte expansion urbaine à cause de la forte demande foncière à usage d'habitation. En effet les villages les plus proches de Saint-Louis sont les plus touchés notamment Boudiouck, Djiougop, Maka Toubé, Gandon Ngaye Ngaye etc. Ces villages ont vu à l'espace de dix ans, une croissance exponentielle de leur habitat et leur population.

Cette situation inflige une forte pression à la commune obligeant le conseil municipal à effectuer des lotissements sur plusieurs sites dont le plus grand a compté 6500 parcelles, et le plus petit renferme 650 parcelles. Les nouveaux occupants viennent majoritairement de Saint-Louis pour des raisons professionnelles ou d'impossibilité de trouver un toit adéquat à Saint-Louis. Par ailleurs les déplacés de la langue de barbarie suite au raz de marée sont installés à Djiougop sur un espace de 13 ha.

Face à une telle situation, la commune devrait dorénavant anticiper sur les besoins en infrastructures sociales, le cadre de vie, la sécurité mais aussi accompagner les villages d'accueil pour une intégration harmonieuse des arrivants. Une vigilance doit aussi s'opérer pour veiller au respect des normes de construction en relation avec les services compétents.

### 1.7 Protection sociale

La protection et l'accompagnement des groupes vulnérables (enfants, personnes à mobilité réduite, etc.) sont aujourd'hui un principe d'actions des collectivités territoriales. Beaucoup de familles démunies dans la commune bénéficient de la carte d'égalité des chances, de bourse de sécurité familiale et il y a une forte adhésion à la mutuelle de santé.

La commune effectue chaque année, des appuis à l'endroit des personnes à mobilité réduite et de familles démunies en situation d'incapacité de prendre en charge régulièrement les frais scolaires ou sanitaires de leurs enfants.

## SECTEURS PRODUCTIFS

## II. PROFIL ECONOMIQUE

### 2.1 SECTEURS PRODUCTIFS

#### 2.1.1 Agriculture

Le fort potentiel hydro-agricole de la commune caractérisé par la présence de beaucoup de cours d'eau permanents et de vastes étendues de terres cultivables, est très faiblement exploité pour profiter aux populations de Gandon.

En effet, les aménagements effectués par la SAED pour les périmètres villageois sont évalués à seulement, 1984,68 ha (source SAED 2015).

Les autres aménagements sont réalisés par des agro-industriels comme les GDS (320 ha à Mbarigot), la SCL (700 ha à Ndiassew) ou des individuels. Ces investisseurs sont très présents dans les zones arrosées par des cours d'eau, en effet, près d'une dizaine se sont installés durant ces cinq dernières années exploitant de grandes superficies avec des milliers d'emplois créés.

De grandes quantités de riz, de maïs, d'oignon, de tomate de pastèques et de melons destinés en grande partie à l'exportation, sont produites dans ces zones.

La zone sud, propice à l'agriculture sous pluie et par endroit au maraîchage contribue grandement à la production du mil, de l'arachide et du niébé dans le département. Sa superficie est estimée à 29 000 ha.

Les exploitations communautaires sont tenues par des familles, des GIE ou des Groupement de Femmes qui sont contraints par l'insuffisance des équipements de production et des superficies aménagées pour prétendre à une forte productivité.

En outre la baisse de la pluviométrie connue ces trois dernières années a entraîné une réduction drastique des quantités de production. Elle a favorisé la remontée de la langue salée réduisant ainsi les superficies cultivables.

Les faibles rentabilités consécutives à ces situations ont provoqué le départ de plusieurs jeunes vers Dakar, la Mauritanie et l'Europe à la recherche d'emplois pour des revenus adéquats. Les exploitations privées ont par ailleurs attiré des immigrés venant de la Guinée et de



De vastes étendues propices à la riziculture



Embouche bovine à Guélakh

l'intérieur du pays comme la Casamance et le Baol. Ces derniers sont pour la plupart, des ouvriers agricoles ou des commerçants. Aujourd'hui, si les projets prévus dans le cadre du PEDIDAS, et autres sont accompagnés de réalisations de pistes de désenclavement surtout de la zone centre et soutenus par une promotion des filières à haute valeur ajoutée (riz, tomate, oignon etc.), Gandon deviendra une commune à forte production agricole avec des opportunités de création de milliers d'emplois décents et durables.

### 2.1.2 Elevage

L'élevage occupe une place fondamentale dans l'économie de la commune car il s'agit de l'activité la plus pratiquée après l'agriculture. Le développement du secteur est favorisé par l'existence de vastes étendues de pâturage dans la zone du Diéri, la présence de cours d'eau qui ont fait l'objet pendant plusieurs années à la pratique d'un élevage extensif.

A côté de cette pratique historique, on note l'émergence d'un élevage intensif avec stabulation née des initiatives communautaires à l'instar du centre de Guélakh qui abrite une ferme d'élevage moderne dotée d'une unité de fabrique de fromage.

Ces initiatives pourraient être reproduites pour accroître toute la chaîne de production du secteur et générer de nouveaux emplois avec les opportunités offertes par la présence du centre d'application à l'élevage de Lampsar et le CIMEL de Mbakhana où de bons résultats sont réalisés dans les expériences d'insémination artificielle et le développement de races améliorées de volaille locale. Beaucoup de villages riverains à l'instar de Ndiagram ont bénéficié d'unité de développement de ces races améliorées.

Outre ces infrastructures, la commune de Gandon dispose de 8 parcs à vaccination, un magasin de stockage d'aliments de bétail et une nouvelle unité de production laitière installée à Ndiakhip qui attend le raccordement à l'électricité pour démarrer ses activités. Le département offre un marché potentiel pour la commercialisation des productions de viande et de lait avec la présence des hôtels, de l'université, du camp militaire de Bango, de l'hôpital de Saint-Louis etc.

Cependant, l'élevage subit de plein fouet les effets du changement climatique. Ces bouleversements se sont traduits par une réduction considérable du tapis herbacé et le tarissement de plusieurs points d'eau. Ce qui a emmené les éleveurs à orienter leurs troupeaux vers les zones humides (vallée du fleuve) provoquant souvent des tensions entre eux et les agriculteurs (envahissement de champs par le bétail). Ces zones ont des points d'abreuvement ouverts sur les cours d'eau. La valorisation de tout ce paysage devrait être facilitée par l'application de Plan d'Affectation et d'occupation des Sols (PAOS) qui tarde toujours à être effective.

TABLEAU SYNTHÈSE DES ATOUTS, CONTRAINTES ET DEFIS DU SECTEUR DE L'ELEVAGE

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS A RELEVÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence de plans d'eau pour l'abreuvement</li> <li>✓ Disponibilité d'espace pastoral</li> <li>✓ Présence de CIMEL pour l'amélioration des races</li> <li>✓ Existence d'une unité de transformation de lait</li> <li>✓ Proximité de centres urbains pour l'écoulement</li> <li>✓ Existence de du POAS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dynamique organisationnelle faible (léthargie par rapport aux nombres d'organisations présentes) ;</li> <li>✓ Insuffisance de pâturages ;</li> <li>✓ Baisse de la pluviométrie ;</li> <li>✓ Disparition précoce du tapis herbacé ;</li> <li>✓ Salinisation des sols qui réduit l'espace de pâturage</li> <li>✓ Difficultés liées à la prise en charge de la santé animale ;</li> <li>✓ Absence de système de financement adapté ;</li> <li>✓ Difficultés de gestion de l'espace (conflits entre agriculteurs et éleveurs liés à la non application du POAS) ;</li> <li>✓ Inexistence de pharmacies vétérinaires ;</li> <li>✓ Vols de bétail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Promotion de modèles adaptés de cultures fourragères ;</li> <li>➤ Clôture d'espace herbacé (récupération de l'herbe) ;</li> <li>➤ Equipement en matériel et magasins de stockage d'herbe ;</li> <li>➤ Réalisation de plus de forages ;</li> <li>➤ Promotion de l'élevage intensif ;</li> <li>➤ Promotion de l'amélioration des races locales pour une meilleure performance ;</li> <li>➤ Encouragement et appuis à la réalisation d'étables fumières ;</li> <li>➤ Promotion de l'apiculture et l'apiculture ;</li> <li>➤ Promotion de l'embouche bovine et des petits ruminants</li> <li>➤ Promotion de modèles innovants d'élevage (viande, production laitière et produits dérivés) ;</li> <li>➤ Renforcement du service d'appui conseil et d'encadrement (santé animale, projets innovants) ;</li> <li>➤ Mise en application du POAS.</li> </ul>

### 2.1.3 Pêche et Aquaculture :

La pêche maritime n'est pas très développée dans la commune car le village de Fass Dièye constitue l'unique point d'ouverture de la commune sur la mer et toutes les activités de pêche de ses populations sont menées à partir du quartier de Guet Ndar.

Par ailleurs, avec la présence de cours d'eau permanents sur , la pêche continentale est bien pratiquée par une partie des



populations vivant dans les zones du Ndiassew, du Gorom Lampsar et de Leybar, et de Bop Thior. Cette forte présence d'eau offre des opportunités de développement de l'aquaculture (trois Marigots, Gorom Lampsar, Thiar-Toubé) jamais exploitées.

Avec des investissements suffisants pour des étangs piscicoles de vastes étendues, Gandon pourrait bien alimenter le marché de Saint-Louis et son environ en poisson frais pendant les périodes de pénurie. Toutefois, Beaucoup de sites à forte potentialité halieutique du fleuve sont envahis par le Typha et l'ensablement. Ces contraintes sont pratiquement insurmontables pour les pêcheurs qui se font de plus en plus rares dans la zone.

L'ouverture de la brèche n'a pas encore d'effets significatifs sur la mangrove. Cependant, quelques espèces de poissons ont maintenant presque disparues de la zone. C'est le cas du Thiakhet. Il est aussi signalé la présence d'espèces que l'on ne pêchait pas avant, dans ces milieux. Cela corrobore les affirmations selon lesquelles «on assiste aujourd'hui à un changement de la composition ichtyologique dans la zone, les espèces fluviales continentales laissent la place aux espèces typiquement estuariennes».

**TABLEAU SYNTHÈSE DES ATOUTS, CONTRAINTES ET DEFIS DU SECTEUR PÊCHE**

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS A RELEVÉ
1. Présence permanente d'eau douce : 3 Marigots, Gorom Lampsar, Thiar-Toubé	✓ Coût du matériel de pêche (pirogue, filet, moteur) élevé	⇒ Valorisation des sites propices à l'aquaculture ;
2. Présence de l'ANA dans la zone	✓ Problème d'accès au financement	⇒ Renforcement de capacités technique et matériel des pêcheurs.
	✓ Manque de formation	⇒ Valorisation du Typha
	✓ Raréfaction des produits halieutiques	
	✓ Tariessement d'une partie du fleuve à cause de la brèche	
	✓ Tariessement de mares	
	✓ Envahissement des plans d'eau par le Typha	
	✓ Disparition de certaines espèces de poisson dans les plans d'eau intérieurs	

**TABLEAU SYNTHÈSE DES ATOUTS, CONTRAINTES ET DEFIS DU SECTEUR**

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS A RELEVÉ
1. Diversité des produits proposés	✓ Absence de marché hebdomadaire	⇒ Création d'infrastructures commerciales d'envergure départementale
2. Proximité avec le centre urbain de Saint-Louis	✓ Problème de Conservation et transformation de produits agricoles et d'élevage	⇒ Création d'un marché hebdomadaire
	✓ Insuffisance des marchés et enclavement	⇒ Création de projets commerciaux autour des potentialités offertes par la migration
	✓ Accès au financement	
	✓ Absence de partenaires d'appui	

### 2.1.4 Commerce :

La proximité avec la commune de Saint-Louis constitue le principal facteur de blocage pour le développement de grands marchés permanents ou hebdomadaires dans la commune de Gandon.

Cependant, le seul grand marché permanent existant à Rao est peu développé. Il renferme quelques étales et des boutiques de vente de denrées alimentaires et de produits agricoles locaux pour satisfaire la demande du village et des localités situées à proximité.

Avec l'appui de son partenaire des communes d'agglomération du sicoval, la commune a construit un marché à Gandon mais les produits vendus sont limités aux denrées alimentaires.

Ces dernières années, l'accroissement des productions agricoles a amené les producteurs, à créer deux points de vente d'oignon à Rao Peulh et à Diougop.

Ces sites ne sont pas équipés de magasin pour la sécurisation des productions contre les intempéries qui provoque souvent des pertes de plusieurs tonnes d'oignon à Diougop.

Cette même situation sévit au point d'extraction du sel autour du village de Ngaye Ngaye où les centaines de producteurs sont obligés de brader le sac de sel de 50 kg à 750 F CFA à des commerçants qui les revendent à l'intérieur du pays et au Mali à des

prix très rentables. Le nouveau marché construit au village de Gandon par la municipalité cette année, marque le début d'une nouvelle dynamique de création d'espace commercial permanent et périodique pour les échanges avec les populations des autres communes du département et d'ailleurs.

Dans certains villages tels que Ndiakhip NIANG ou TOUBE, les émigrés appuient les populations en finançant des hangars pour servir de marché.

### 2.1.5 Artisanat

Différentes typologies de métiers sont identifiées dans la commune. Ce qui justifie la présence de plusieurs unités artisanales de service et de production dans les domaines de la teinture baltique, de la savonnerie, de la couture, de la menuiserie, du tissage de natte, de la production de cuire, de la mécanique auto etc. La dynamique notée avec le regroupement des artisans dans la zone de Toubé mérite d'être appuyée pour permettre aux acteurs du secteur de saisir les opportunités du nouveau programme de développement du tourisme dont les impacts économiques sont attendus dans le toute la région.



Le nouveau marché de Gandon \_2015

TABLEAU SYNTHÈSE DES ATOUTS, CONTRAINTES ET DEFIS DU SECTEUR ARTISANAT

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS A RELEVÉ
1. Diversité des métiers	✓ Dynamique partenariale faible	➡ Impulsion d'une dynamique locale partant d'une organisation des artisans
2. Existence de regroupement des Artisans dans la zone de Toubé	✓ Insuffisance de la formation	
	✓ Manque de financement	
	✓ Absence d'infrastructures	

### 2.1.6 Tourisme :

De par son riche patrimoine naturel, culturel et historique et sa proximité avec la ville de Saint-Louis, la commune de Gandon offre tous les atouts pour contribuer grandement au développement du tourisme dans la région.

En effet, la zone compte trois établissements hôteliers, trois campements (Guélakh, Rao, Salguir), trois zones amodiées (Ndialakhar, Goback, Minguène) et d'autres sites qui sont présents sur le territoire communal. A cela, s'ajoute la mangrove avec sa verdure, ses marigots et îlots qui constituent un site idéal pour les balades en pirogues.

Compte tenu de ces atouts ainsi que la disponibilité foncière pour de futurs investissements en infrastructure dans le secteur, Gandon ne peut être en reste pour accompagner les orientations du Plan Sénégal Emergent (PSE) qui vise pour Saint-Louis le développement de l'écotourisme et la valorisation des patrimoines culturels et religieux.

### 2.1.7 Industrie et PME/PMI :

Fortement dépendante du secteur de l'agriculture et de la pêche, pilier de l'économie de la région Nord, l'activité industrielle et les PME/PMI de la commune se positionnent à travers deux (02) unités de production de glace à Keur Martin (Saint-Louis Glace) et Fass Dièye, deux (02) agro-industries à Ndialakhar (SCL) et Ndiawdoune (GDS) et une (01) unité de conservation et de commercialisation de poissons en cours de construction.

Il existe également des entreprises de consommation ménagère notamment deux (02) boulangeries dans les localités de Gandon et Rao. Dans le patrimoine, on dénote un (01) dépôt de gaz non fonctionnel et le Chantier de l'entreprise RAZEL qui emploie la main d'œuvre locale pour la construction de la route nationale.

Les zones disposant d'une industrie font l'objet de mouvements migratoires considérables dans le sens des arrivées. En effet, les localités bénéficiant d'une unité industrielle (agro-industrie) garantissant des emplois enregistrent plus d'arrivées que de départs. C'est les villages autour des GDS.

Ces foyers d'emplois attirent beaucoup d'immigrés qui s'y installent pour le travail. Cependant, cette immigration n'est pas perçue de façon positive par les populations locales qui se sentent envahies par des étrangers qui ne cherchent pas à s'intégrer et ne respectent pas leurs coutumes (cultures et valeurs).

Ainsi, ces migrants sont perçus comme des envahisseurs venus s'accaparer de tous les emplois disponibles et des espaces agricoles de façon irrégulière. A cela, s'ajoute la dépravation des mœurs qu'ils alimentent. En effet, ils font l'objet de mariages avec de jeunes filles suivis très souvent de rupture abusive et l'adultère dont ils sont accusés. Toutes ces pratiques génèrent beaucoup de tensions au niveau de ces zones et les services de sécurité sont très fréquemment appelés à intervenir.

Il en est de même à MBAKHANA (LAMSAR) où les premiers migrants s'y sont installés à la suite de l'installation de l'agro-industrie pour y travailler. Ils sont reprochés souvent d'être des acteurs de dépravation des mœurs.

TABLEAU SYNTHÈSE DES ATOUTS, CONTRAINTES ET DEFIS DU SECTEUR

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS A RELEVÉ
3. Existence d'agro-industries	✓ Absence de convention entre les grandes entreprises et la Commune pour la prise en charge de leur RSE	⇒ Encadrer l'industrie et PME/PMI pour impacter durablement l'économie de la commune.
4. Existence de centre d'emplissage de gaz de Total	✓ Immigration incontrôlée au niveau des foyers industriels	⇒ Encadrer l'installation des migrants et appuyer leur intégration
5. Zones de fortes productions agropastorales	✓ Insécurité, et cas de dépravation des mœurs dus aux migrants	⇒ Créer des projets autour de la migration
	✓ Tensions entre migrants et locaux au niveau des sites de travail (unité industrielle, jardins, champs, etc.)	

### 2.1.7 Mines

Le potentiel minier est variablement exploité autour des carrières, des sites salins et de production de sables marins. Le site d'exploitation de sel localisé à Ngaye Ngaye produisant 5000T /an de février à juin, occupe 1130 femmes et 73 hommes dans des activités génératrices de revenus. L'exploitation irrégulière des carrières de sables doit inciter à la municipalité d'instaurer en rapport avec le service régional des mines, un mécanisme profitable à la commune.

L'exploitation du sel engendre l'installation de migrants. C'est le cas du village de NDIEKHERE où les immigrés qui viennent y travailler sont des jeunes issus du Diéri.

Tableau n°4 : Les carrières de Gandon

NOM	TYPE
Gandon	Banco et coquillages
Rao Peulh	Sable et coquillages
Minguène	Banco et coquillages
Thilla	Banco et coquillages
Ndiakhère	Sable et coquillages
Ndiawsir	Sable
Ndiébène Toubé /Maka Toubé	Sable
Rao	Sable

TABLEAU SYNTHÈSE DES ATOUTS, CONTRAINTES ET DEFIS DU SECTEUR MINIER

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS A RELEVÉ
6. Site d'exploitation du sel	✓ Ensablement du site d'exploitation du sel	⇒ Protection durable des sites d'exploitations minières
7. Sites de production de sable marin	✓ Manque de magasin de stockage	⇒ Mise en place d'équipement et d'infrastructure de production adaptée.
8. Existence de carrières	✓ Pollution du site par les ordures ménagères	⇒ Accompagnement et réglementation de la gestion minière.
9. Appui de partenaires	✓ Manque de pistes de production	⇒ Encadrement des migrants
	✓ Manque d'équipement pour l'extraction du sel	⇒ Création de projets autour des migrants
	✓ Manque de formation	⇒ Commercialisation du sel à l'échelle internationale
	✓ Exploitation illicite des carrières	
	✓ Inexistence de carrières réglementaires	

### 2.2 SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION :

L'importance des secteurs conjoints se manifeste à travers l'interconnexion et la mobilité des personnes, des biens et services en vue d'un développement local harmonieux.

**2.2.1 Transport et désenclavement :**

Traversée sur toute sa longueur par la RN 2 (55 km), la commune de Gandon dispose d'un patrimoine de neuf (09) pistes latéritiques sur 40 km favorisant ainsi une liaison entre les zones de productions et celles d'écoulements. Toutefois, réside un Gap de 40 km de pistes rendant quasi inaccessibles certaines localités en période d'hivernage.

Avec deux parcs de stationnement des véhicules de transport (Ndiawdoune, UGB), les navettes de liaison quotidiennes sur les axes de Saint-Louis/Lampsar ; Saint-Louis/Ngaye Ngaye ; Saint-Louis/UGB et Saint-Louis/Rao garantissent une meilleure mobilité des populations et l'acheminement des marchandises surtout avec les bus horaires.

Dans les villages autour de NDIAKHIT NIANG, il y a eu une forte migration vers Dakar, en Europe et en Amérique. Cependant, ces migrants contribuent énormément au développement du territoire. Ils participent activement à la caisse du village et ont réalisé beaucoup de projets tels que la mise en œuvre d'un garage et l'achat de voitures de transport.

**TABLEAU SYNTHÈSE DES ATOUTS, CONTRAINTES ET DEFIS DU SECTEUR**

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS A RELEVER
10. Existence de pistes de production 11. Existence de la RN2	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Etat de délabrement avancé des pistes</li> <li>✓ Entretien inexistant</li> <li>✓ Insuffisance de moyens financiers/ investissements importants</li> <li>✓ Non-respect de la réglementation des tarifs</li> <li>✓ Insuffisance dans le recouvrement des taxes liées au transport</li> <li>✓ Absence de gare routière moderne aménagée</li> <li>✓ Enclavement de certaines localités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➡ Développement du réseau de transport intra et inter Communal</li> <li>➡ Entretien et maintenance des pistes non classées ;</li> <li>➡ Désenclavement des zones de production et des localités éloignées</li> <li>➡ Implication des émigrés dans l'amélioration du service du transport</li> </ul>

**Postes et Télécommunication :**

La présence d'un service poste Finance et les différentes antennes d'opérateurs de téléphonie (Orange, Expresso et Tigo) constituent une avancée. Néanmoins, certaines zones sont faiblement couvertes par le réseau téléphonique.

Tableau n° : atouts et contraintes

ATOUTS	CONTRAINTES
✓ Existence d'antennes relais de réseaux GSM	✓ Réseau de téléphone mobile instable et limité dans certaines zones

**2.2.2 Services financiers :**

La dynamique économique locale se justifie aisément avec la présence de trois grandes banques, un service poste finance concentrés dans la zone de Ndiawdoune à proximité de l'université.

Pour les services financiers décentralisés, trois mutuelles de crédit et d'épargne sont installées à Rao, Ngaye-Ngaye et Sanar qui contribuent grandement à l'amélioration des fonds de crédit et l'allégement des conditions de financements.

**SECTEURS APPUI A LA PRODUCTION**

**III. PROFIL ENVIRONNEMENTAL ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES**

L'environnement et la gestion concertée des ressources est un enjeu majeur interpellant au premier ordre l'opinion internationale l'état et plus particulièrement les collectivités locales face aux menaces et impacts liés aux changements climatiques.

**3.1 ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES :**

**3.1.1 Effets de la baisse de la pluviométrie, du barrage de Diama et de la brèche :**

La baisse de la pluviométrie des années 1970 est considérée par les acteurs de Gandon comme la principale cause du bouleversement de l'écosystème et de la biodiversité de la commune. A cela, s'ajoute le retard de plus en plus manifeste des pluies dont les premières gouttes sont enregistrées ces dernières années vers mi-Août.

Ces bouleversements ont causé la sécheresse des années 80' qui a entraîné l'assèchement et la disparition de plusieurs espèces d'arbres qui ont emporté avec elles, certaines forêts et réduisent de façon considérable, la densité et la diversité de celles restantes. Elles sont aussi à l'origine de l'aridité continue des sols et de la remontée de la langue salée (salinité de l'eau du fleuve, des sols et des nappes) qui ont réduit de façon considérable la productivité agricole et des espaces cultivables.

L'effet de ces changements climatiques sur les ressources hydriques de surface s'est traduit par une baisse du régime d'écoulement et de la pérennité des plans d'eau et une plus grande vulnérabilité par rapport à l'invasion de la mer.

Le régime hydrologique de surface est aujourd'hui très perturbé par l'avènement du barrage de Diama et aggravé aujourd'hui par l'ouverture de la brèche sur la langue de barbarie pour résoudre les problèmes d'inondation de la ville de Saint Louis. Le régime local n'est plus entièrement tributaire des crues du fleuve. Les zones les plus en aval sont ainsi constamment sous influence des eaux marines qui viennent se mélanger aux eaux douces du fleuve notamment dès l'amorce de la décrue. Ces eaux douces sont très rapidement diluées et intégrées aux eaux océaniques et deviennent bleues ou vertes. Ces zones se remplissent en eau salée durant toute la longue période de saison sèche au gré des marées.

Sous l'effet conjugué de la brèche et de la faiblesse de la pluviométrie, les eaux de surface restent constamment salées pendant toute l'année bien qu'une diminution du taux de salinité s'observe durant la courte période de l'hivernage.

### 3.1.2 Erosion côtière :

L'érosion côtière est une véritable menace au niveau de cette zone. La partie exposée à la mer en est le témoin. En quelques années, plusieurs hectares de terres ont été englouties par les vagues de plus en plus violentes.

Aujourd'hui, c'est des espaces d'habitat, agricoles ou de pâturage qui sont menacés. Il n'y a pas de forêt pour servir de barrière et aucun aménagement n'est effectué (digue par exemple) pour prévenir une future catastrophe.

### 3.1.3 Tornades et tonnerres :

En 2017, la commune a enregistré une tornade très violente qui est une première dans la zone. Elle a été dévastatrice en arrachant des toitures de salles de classe, de postes de santé et des abris provisoires. Elle a aussi causé des effondrements de murs et de clôture de maisons ainsi que des poulaillers qui ont fait l'objet de beaucoup de pertes.

En parallèle, depuis quelques années, les fortes pluies sont accompagnées de grondements et d'éclairs de tonnerres inhabituels qui deviennent de plus en plus violents.

Source : Plan d'actions et d'adaptation aux changements climatiques de la commune de Gandon

## 3.2 ENVIRONNEMENT ET ADAPTATIONS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Avec un environnement diversifié dans sa composante, la commune de Gandon est riche de sa forêt classée à Rao, et des 12 forêts communautaires (Nguiguelakh wolof, Nguiguelakh Peulh, Ndiakhar wolof, Ndiakhar Peulh, Ndiakhar, Thilla, Theurigne, Poudioum, Goback, Gouytour, Salguir, Ndiop fall), de ses 9 mangroves (Fass Dièye, Ndiébène Toubé, Minguène boye, Leybar Boye, Ngaye, Bop Thior, Sanar, Ndiakhar, Goback) qui lui octroient un vaste potentiel vert. En effet, les projets de reboisement et les mesures de protection de ressources naturelles donnent une certaine survivance à l'environnement. En outre l'existence de 5 zones humides (Lampsar aval de Ndiolé à Ndiawdoune, Réserve de Saint-Louis de Mboubène à

Ndiawdoune, Ngalam de Ndiawdoune à Ndiakhar, zone des 3 marigots, Canal du gandiolois), des 4 cours d'eau salés (Ndieugueur, Ndiawsir, Leybar, Keur Martin) en dehors de ces zones amodiées (Ndiakhar, zone des 3 marigots) conférant à ce site un écosystème attractif tant pour les oiseaux des parcs et animaux, que pour les touristes.

L'activité minière quant à elle se consolide à travers les 9 Carrières de sables et de coquillages et le site d'exploitation de sel (Ngaye Ngaye). Ce potentiel en ressources naturelles se trouve cependant menacé par la présence du Centre d'Enfouissement Technique, lieu de dépôt des déchets de la ville de Saint-Louis, qui ne répond plus aux normes réglementaires et soumet les environs à une pollution grandissante.

TABLEAU SYNTHÈSE DES ATOUTS, CONTRAINTES ET DEFIS DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS A RELEVÉ
4. Richesse de l'écosystème 5. Potentiel éolien important	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faible pluviométrie, mal répartie dans l'espace et le temps</li> <li>✓ Absence de pâturage</li> <li>✓ Tarissement précoce des mares</li> <li>✓ Déforestation (sécheresse, coupe de bois abusive,...)</li> <li>✓ Disparition de certaines espèces de faunes et de flore</li> <li>✓ Salinisation des cours d'eau (Leybar,) et des terres agricoles</li> <li>✓ Présence d'espèces invasives : plantes aquatiques</li> <li>✓ Exploitation abusive et non contrôlée des carrières</li> <li>✓ Dépôts d'ordures sauvages</li> <li>✓ CET ne répondant pas à la réglementation</li> <li>✓ Changements climatiques</li> <li>✓ Utilisation abusive des pesticides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Exploitation durable des ressources naturelles ;</li> <li>⇒ Application de la réglementation sur l'aménagement du territoire et la sécurisation foncière ;</li> <li>⇒ Promotion des modèles adaptés de reforestation (arbres fruitiers favorables à la pluviométrie, suivi des reboisements, etc.) ;</li> <li>⇒ Mises en défens au niveau de la RNC de Gandon</li> <li>⇒ Régénération de certaines parties dégradées de la mangrove ;</li> <li>⇒ Mise en œuvre d'un plan de communication et d'éducation environnementale ;</li> <li>⇒ Mise en œuvre d'un système de gestion adapté et opérationnel du Centre d'Enfouissement Technique (CET).</li> </ul>

### 3.3 Le foncier

Le foncier apparaît comme un enjeu capital pour la commune, se situant en périphérie de la ville de Saint-Louis et disposant d'une superficie importante d'espaces non exploités et de terres arables. Elle dispose de 20 lotissements cadrant avec le statut urbain (récent) de la collectivité. Malgré l'existence d'outils de planification et de gestion foncière (POAS, CDI, registre foncier, SIF et registre de demande en cours), la faible application des mesures ne permet pas encore de résoudre la problématique foncière.

TABLEAU SYNTHÈSE DES ATOUTS, CONTRAINTES ET DEFIS DU SECTEUR FONCIER

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS A RELEVÉ
6. Disponibilité en terres 7. Présence de partenaires qui interviennent dans le domaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manque de maîtrise des informations foncières</li> <li>✓ Manque d'application des outils disponibles</li> <li>✓ Manque d'expertise locale</li> <li>✓ Méconnaissance des textes fonciers en vigueur par les populations</li> <li>✓ Insuffisance dans la Communication                             <ul style="list-style-type: none"> <li>-Manque d'outils techniques</li> <li>-Problème d'archivage et de conservation du registre foncier</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Application de la réglementation aux conflits liés à la désaffectation et à la réaffectation dans les zones litigieuses (Ndialakhar et Lasso) ;</li> <li>⇒ Installation physique des personnes affectataires de terres ;</li> <li>⇒ Valorisation des outils de gestion foncière (POAS, SIF) ;</li> <li>⇒ Surveillance d'un l'équilibre spatiale dans la réalisation des investissements suivant le découpage de la commune en zone.</li> <li>⇒ Prise en compte des normes environnementales</li> </ul>

## GOVERNANCE ET PARTENARIAT

### IV. GOUVERNANCE ET PARTENARIAT

#### 4.1 LE CONSEIL MUNICIPAL

L'équipe municipale est constituée de 56 conseillers avec un respect de la règle de parité donnant aux femmes une représentativité de 50%.

Les niveaux d'équipement et de fonctionnalité des services municipaux sont assez satisfaisants car les bureaux du Maire, du

secrétaire municipal et de l'état civil sont équipés en ordinateur et bibliothèque de rangement. Néanmoins, compte tenu de la forte demande de service des populations relative au foncier, à l'état civil etc, l'effectif du personnel technique est très insuffisant. Les moyens de communication avec les populations sont l'affichage et les annonces au niveau des radios de la commune de Saint-Louis, ce qui ne permet pas souvent d'atteindre les cibles et faciliter le dialogue entre les élus et les administrés.

#### 4.2 LE BUDGET

La commune de Gandon a adopté un Budget prévisionnel de **826 726 426 Frs CFA** pour l'exercice 2015. Ce budget a globalement subi une baisse comparé à celui de l'exercice 2013 estimé à **860 174 344 Frs CFA** accentuée par la diminution du fonds de dotation de l'Etat du fait de l'augmentation du nombre des CL (communalisation intégrale et département) qui a influé sensiblement sur les prévisions de fonctionnements.

Ainsi, la répartition du budget montre une balance équilibrée dans la nomenclature recettes et dépenses avec un montant de **379 777 099 Frs CFA** inscrit pour le fonctionnement et **446 949 327 Frs CFA** pour l'investissements.

Stratégiquement, et au regard de l'exercice 2013 où le recouvrement des recettes municipales s'est avéré très faible, la commune se doit de renforcer sa capacité de mobilisation des recettes (fiscale, taxes, impôts). Hormis les ressources propres, la Commune de Gandon doit développer de nouveaux partenariats en vue de financer les projets de développement inscrits dans le PDC.

TABLEAU SYNTHÈSE DES ATOUTS, CONTRAINTES ET DEFIS / BUDGET

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS A RELEVÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assiette foncière très convoitée</li> <li>✓ Développement d'unités industrielles et artisanal favorisé par la proximité avec Saint-Louis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Insuffisance de l'effectif du personnel technique municipal</li> <li>✓ Absence de moyen de communication approprié</li> <li>✓ Léthargie des commissions</li> <li>✓ Insuffisance de ressources financières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Renforcement de l'équipement de la Mairie ;</li> <li>⇒ Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication ;</li> <li>⇒ Elaboration et mise en œuvre d'un plan de renforcement de capacité des acteurs locaux ;</li> <li>⇒ Amélioration du niveau de responsabilisation des commissions dans la mise en œuvre des projets ;</li> <li>⇒ Instauration d'un dialogue entre population et élus à travers la mise en place et l'animation de cadres de concertation.</li> <li>⇒ Maîtrise de l'information territoriale ;</li> <li>⇒ Valorisation des outils d'aide à la prise de décision (SIF, POAS, etc.) ;</li> <li>⇒ Coordination, suivi et évaluation des interventions ;</li> <li>⇒ Financement et recrutement de personnel municipal.</li> </ul>

#### 4.3 LES DYNAMIQUES ORGANISATIONNELLES.

La commune est dotée d'un tissu associatif très dense. Le dynamisme organisationnel se consolide autour des OCB abritant d'importants GIE, APE, Comités de gestion, ASC, Daara et associations de développement local. C'est sans compter la floraison de groupements non formels (Mbotay) qui s'épanouissent dans les localités, mais avec des moyens dérisoires. On note par ailleurs, l'existence d'un cadre de concertation des producteurs (CCLOP) et un conseil inter villageois faiblement mis en contribution dans la dynamique de développement communal.

TABLEAU SYNTHÈSE DES ATOUTS, CONTRAINTES ET DEFIS

TABLEAU SYNTHÈSE DES ATOUTS, CONTRAINTES ET DEFIS

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS A RELEVER
1. Engagement des principaux acteurs 2. Forte Implication des femmes dans les activités de productions 3. Présence de mutuelles d'épargne et de crédit 4. Appuis de partenaires au développement 5. Appui technique des structures décentralisées (ARD, SRADL)	✓ Manque de moyens matériels et financiers ✓ Absence de coordination dans les interventions ✓ Manque de formation appropriée des OCB ✓ Absence de reconnaissance juridique (Mbotay) ✓ Manque de partenaires ✓ Difficultés d'accès difficile aux crédits et financements	➤ Accompagner et doter en moyens adéquats les organes de gestion ➤ Harmoniser les interventions à travers les cadres de concertations sectoriels ➤ Identifier les besoins de formations des OCB ➤ Décliner une offre de formation sur mesure. ➤ Accompagnement /Formalisation des groupements. ➤ Améliorer le carnet de partenaires de la Commune ➤ Appuyer à l'accès aux crédits ➤ Appuyer au financement d'activités génératrices de revenus

#### 4.4 LE PARTENARIAT

La dynamique partenariale de la Commune est plus ou moins satisfaisante. Au niveau local plusieurs conventions de partenariat sont en cours avec des ONG ou Programmes de développement de l'Etat (Plan Saint-Louis, Le PARTENARIAT, PNDL...). Au niveau international et dans le cadre de la coopération décentralisée, une convention lie depuis plusieurs années la commune de Gandon à la Communauté d'agglomération du SICOVAL en France.

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS A RELEVER
Bonne expérience en matière de coopération		➤ Développement de l'intercommunalité ➤ Consolidation des acquis de partenariat ➤ Elargissement du réseau des partenaires ➤ Promotion du développement d'un partenariat public privé ➤ Cibler des partenaires orientés dans la gestion de l'environnement et du développement durable

### PERSPECTIVES

#### I. ENJEUX DE DEVELOPPEMENT

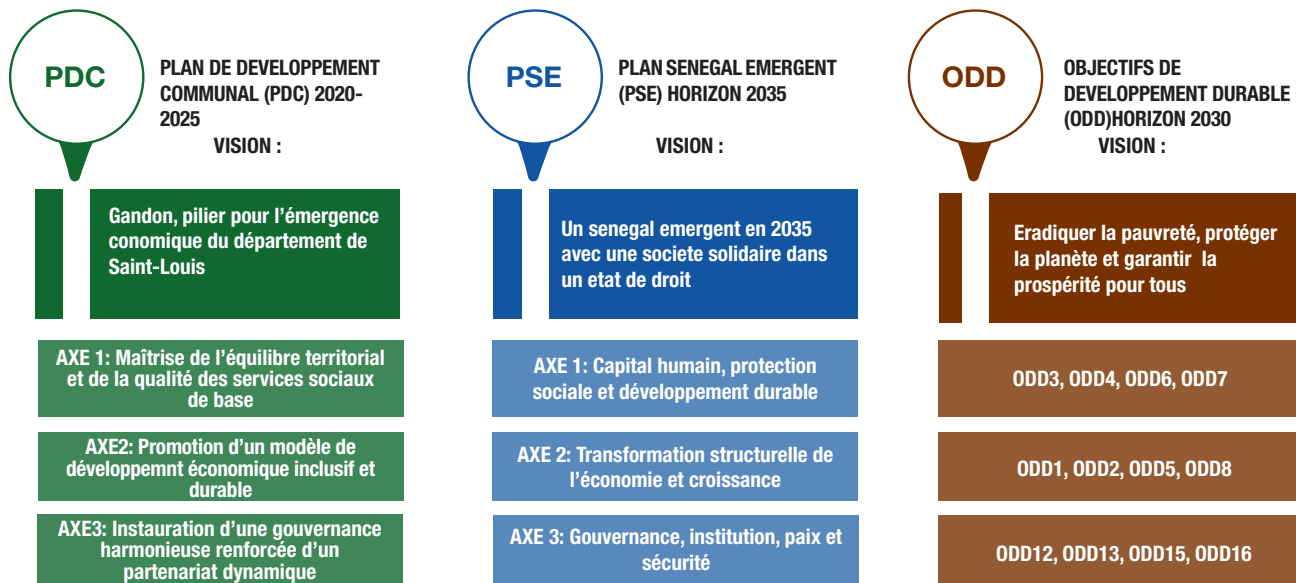
Avec ses potentialités naturelles et humaines propices au développement des secteurs clés de notre économie, la contribution de la région de Saint-Louis est beaucoup attendue pour l'atteinte des objectifs de croissance basée sur l'émergence de pôle de développement économique et traduits à travers les trois axes stratégiques du PSE et l'Acte 3 de la décentralisation. Cette contribution ne peut être assurée sans la combinaison harmonieuse des progrès économiques réalisés par l'ensemble des collectivités locales de la région.

Consciente du rôle central que devrait jouer la commune de Gandon, compte tenu de sa position stratégique par rapport à la capitale régionale et ses énormes potentialités foncières et hydrographiques, l'équipe municipale a décliné à travers son Plan de Développement Communal, une vision qui repose sur trois axes stratégiques parfaitement arrimées aux orientations du PSE.

#### II. PROJECTIONS SCHEMATIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

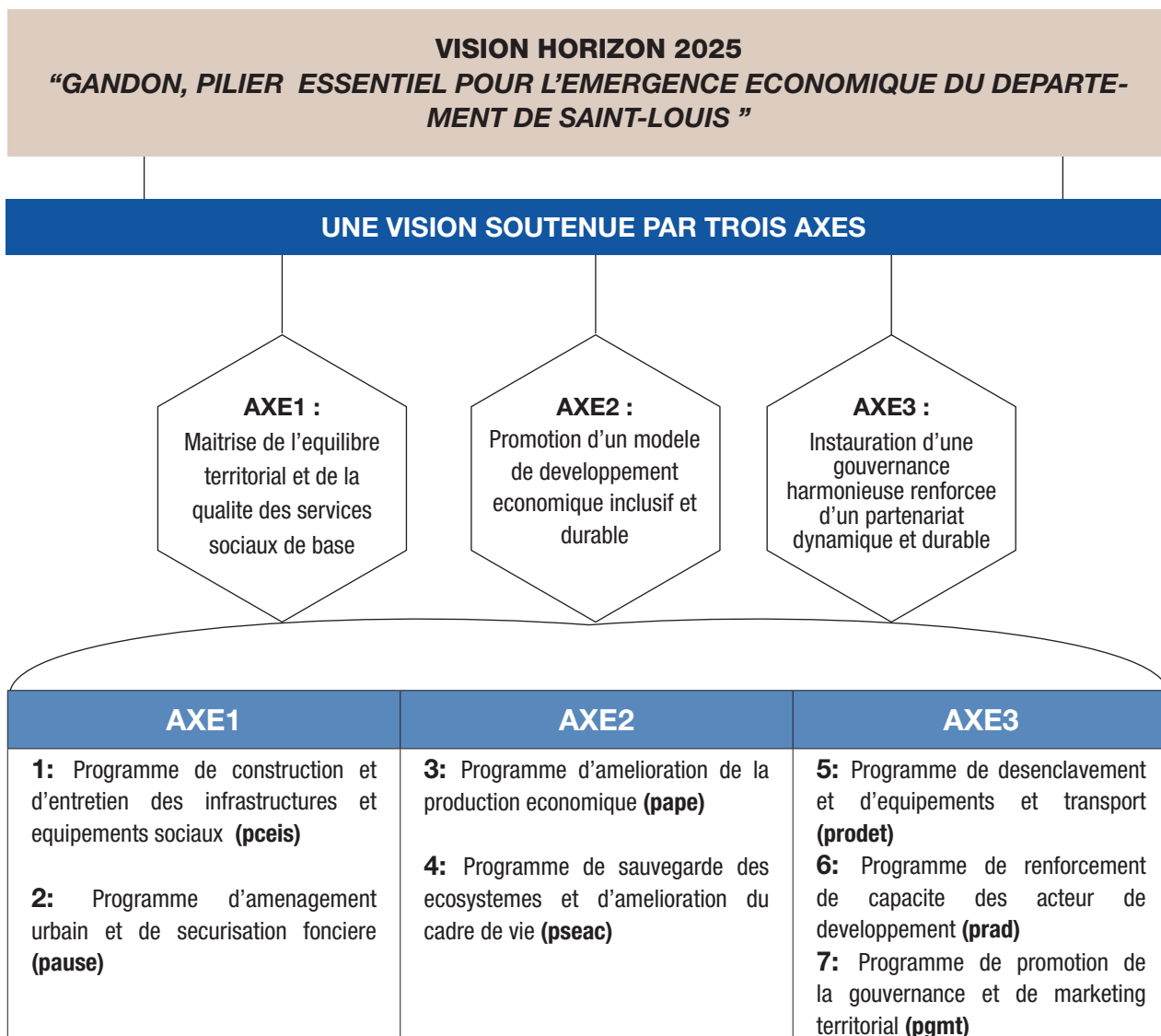
##### 2.1 SCHEMA DE CORRESPONDANCE ENTRE LE PDC DE GANDON ET LE PSE





Dans quelle commune voulons-nous vivre en 2024 ? Cette vision est l'illustration d'une situation à la mesure de l'ambition qui inspire ce plan et vers laquelle nos actions devraient nous mener dans les 5 ans.

La mise en œuvre du PDC repose sur sept programmes déclinés suivant les trois axes stratégiques et qui englobent l'ensemble des secteurs de développement économique et social ainsi que la gouvernance.



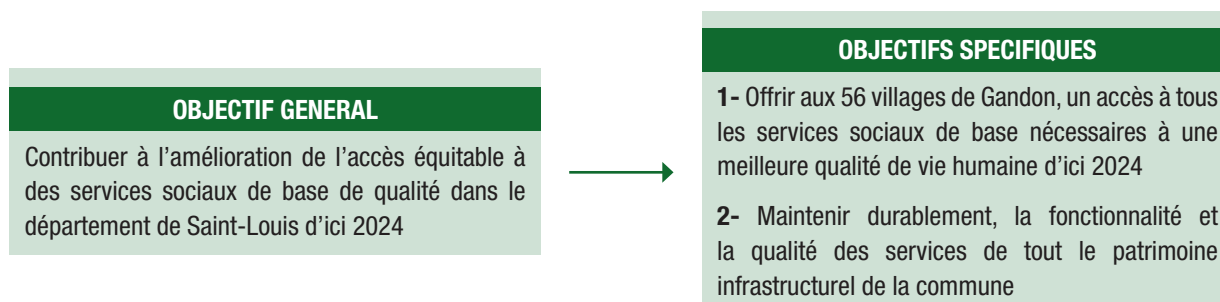
### III. PROGRAMMES PAR AXE DE DEVELOPPEMENT

#### AXE1 : Maîtrise de l'équilibre territorial et de la qualité des services sociaux de base

#### PROGR 1 : Programme de Construction et d'Entretien des Infrastructures et équipements Sociaux (PCEIS)

Ce programme a deux volets. Un premier volet qui vise à absorber par la construction de nouvelles infrastructures, le gap en termes d'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, à l'assainissement et aux infrastructures culturelles et sportives. Le second volet est orienté vers l'entretien et la maintenance pour garder en bon état, le stock de capital infrastructurel déjà acquis.

Dans tous les plans de construction, il sera bien tenu compte de la dimension genre et des personnes vivant avec un handicap pour une offre de service adéquat.



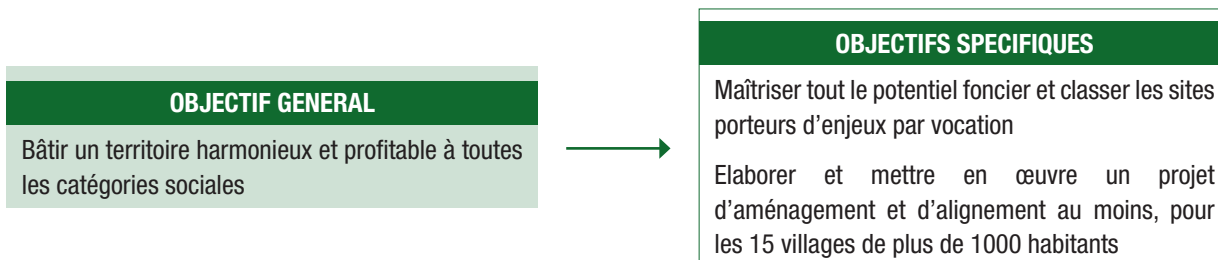
#### RESULTATS

RESULTATS PROG 1		EXTRANTS
Le gap en infrastructures scolaires et ouvrages annexes est résorbé	55	écoles préscolaires construites
	2	abris provisoires remplacés
	4	lycées construits
	2	collèges construits
	30	centres multimédias créés
	11	écoles clôturées
	30	école équipées en latrines
	1	écoles raccordées au réseau d'AEP
	6	centre de formation pour handicapé construit classes d'alphabétisations ouvertes
La couverture sanitaire est améliorée	3	nouveaux postes de santé construits
	4	ambulances
	3	mutuelles de santé installées
	1	centre de santé ouvert
Le taux de couverture en eau potable et assainissement est relevé	20	villages raccordés au réseau d'AEP
	500	ménages équipés en latrine moderne
Les taux d'électrification des établissements humains et publics sont améliorés		Le besoin exact et les modalités de réalisation de l'électrification des établissements humains et publics sont connus et satisfaits
Un environnement propice au développement des activités sportives et culturelles est offert	3	aires de jeu aménagés et équipés
	1	stade municipal construit
	1	centre aéré ou colonie de vacance, installé par an
La longévité des infrastructures sociales de base est assurée	5	salles de classes réhabilitées par an
	9	cases de santé réhabilitées
	3	foyers de jeunes réhabilités et équipés
Le niveau de qualité des services sociaux de base est relevé	3	sages-femmes et 3 infirmiers recrutés
	19	cases de santé et 3 postes de santé équipées
	1	fonds pour appui en matériel et équipement aux services sociaux et organisations communautaires de base

**PROG 2: Programme d'Aménagement Urbain et de Sécurisation foncière (PAUSE)**

L'accès pour toutes les familles à un habitat décent constitue une des priorités du PSE. En outre, Les phénomènes d'inondation auxquels est confrontée la commune de Saint-Louis, et l'insuffisance de ses réserves foncières font de Gandon une zone de convoitise pour l'acquisition d'espace à usages d'habitation. Sa proximité avec la ville de Saint-Louis et ses ressources en terre et en eau attirent également des investisseurs agricoles, immobiliers etc.

Pour contribuer efficacement à cette politique d'habitat social une bonne gestion des ressources foncières mais aussi, une bonne organisation de l'espace communal s'impose. Ce programme, à l'image de son nom, pose les bases essentielles en mettant l'accent sur les deux volets suivants : la gestion et la valorisation de l'assiette foncière, et les lotissements des villages.



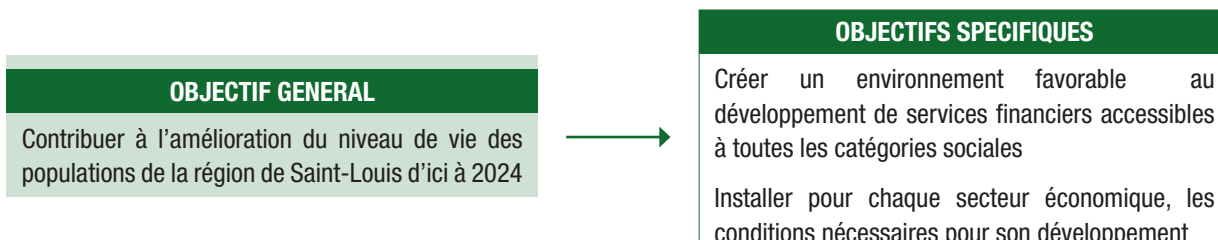
RESULTATS PROG 2	INDICATEUR
Tous les acteurs de développement se réfèrent aux POAS pour toute action envisagée dans l'espace communal	Tous les acteurs formés ou sensibilisés sur le POAS et engagement de l'équipe municipale pour son application
Une dynamique d'anticipation pour un aménagement harmonieux de l'espace communal est enclenchée	Potentiel foncier évalué Des vocations proposées pour les sites stratégiques identifiés
Une correction significative est apportée sur la structuration de l'habitat	Des projets de lotissement et d'affectations tenant compte de la politique d'habitat sociale réalisés Tous les problèmes répertoriés dans les zones litigieuses résolus Au moins, les 15 villages de plus de 1000 hts ont fait l'objet de réaménagement et d'alignement

**AXE2 : Promotion d'un modèle de développement économique inclusif et durable**

**PROG 3 : Programme d'Amélioration de la Productivité Economique (PAPE)**

L'apport de la commune de Gandon dans la contribution de notre région à l'émergence économique du Sénégal sera surtout marqué par ses progrès dans les secteurs productifs. Pour ce faire, les initiatives prises doivent reposer principalement sur une gestion rationnelle et inclusive des ressources, le désenclavement des zones d'exploitation agricoles, une ouverture aux marchés extérieurs, mais aussi aux investisseurs privés.

Cela explique l'imbrication de l'ensemble des programmes pour constituer le maillon fort de la chaîne qui tire notre région vers la croissance économique. Le PAPE vise principalement l'amélioration des conditions de vie des populations par l'accroissement considérable de leur revenu.



RESULTATS

RESULTATS PROG 3	INDICATEUR
Une contribution importante à l'autosuffisance alimentaire du pays est apportée	Des périmètres agricoles réhabilités De nouveaux périmètres agricoles aménagés Une plateforme de service agricole installée
Un développement de l'élevage basé sur la modernisation et la diversification est assuré	Une unité de transformation de riz ouverte fermes familiales 'Natangué' de 20 ha créées ferme agricole communautaire de 1000 ha installée parcelles de cultures arboricoles de 0,5 ha créées fermes avicoles modernes créées L'unité de transformation laitière de Ndiakhip mise en service Une seconde unité de transformation laitière ouverte parcs à vaccination évalués pour réhabilitation au besoin nouveaux parcs à vaccination créés Un programme d'insémination artificiel réalisé bassins aquacoles installés
Une gestion rationnelle des ressources minières contribuant au renforcement des ressources fiscales est réalisée	Tous les sites de carrière répertoriés Un mécanisme de gestion et de suivi des carrières proposé Une unité de transformation et de commercialisation du sel installée
Un environnement d'affaire propice à tous les secteurs productifs est instauré	Une foire des arts organisée tous les 2 ans Une zone économique spéciale créée Le marché de Gandon mis en service marché hebdomadaire ouvert centrales d'achats ouverts
Gandon est devenue une commune attractive pour les touristes	Tout le potentiel touristique de la commune valorisé

**PROG 4 : Programme de Sauvegarde des Ecosystèmes et d'Amélioration du Cadre de vie (PSEAC)**

Il s'agit d'un programme transversal et spécifiquement environnemental qui repose sur les trois volets suivants :

**volet1 : Suivi environnemental et social des projets de la commune.**

Les screening ou études d'impact environnementales sont réalisés pour tous les projets de la commune et les recommandations formulées seront suivies pour leur bonne application.

**Volet 2 : Sauvegarde et régénération des ressources naturelles**

Un répertoire des ressources forestières, minières (carrières) etc. est élaboré et des actions de sauvegarde et de valorisation sont proposées.

**Volet 3 : Gestion des déchets et du patrimoine immobilier de la commune**

Des actions sur l'organisation de la collecte et de la gestion des déchets dans les villages ainsi que sur la convention avec la commune de Saint-Louis sur le CET seront déroulées. Il en sera de même pour les espaces publics, le réseau d'éclairage des villages etc.

**OBJECTIF GENERAL**  
Participer au maintien de la stabilité des écosystèmes et de l'instauration d'un environnement propice à un développement économique et social harmonieux



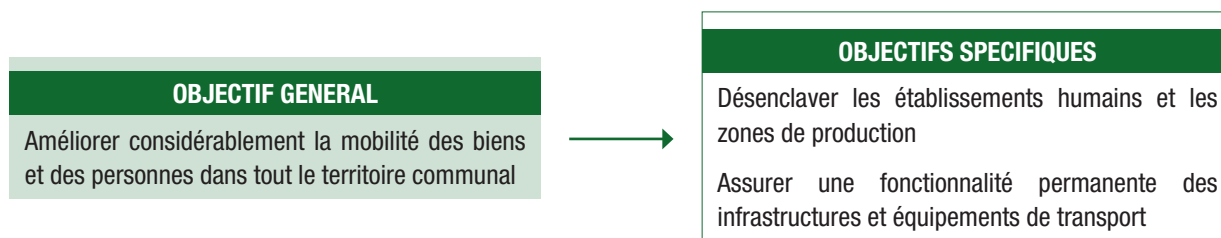
**OBJECTIFS SPECIFIQUES**  
Instaurer un mécanisme pour l'amélioration et la valorisation des richesses naturelles  
Réduire à néant, les impacts nocifs pour l'environnement et assurer la stabilité sociale lors de la réalisation des projets de la commune  
Offrir aux populations de la commune un cadre de vie favorable à l'épanouissement et au développement humain

RESULTATS

RESULTATS PROG 4	INDICATEUR
<p>Les actions anthropiques néfastes à l’environnement sont réduites et Les ressources naturelles sont développées et valorisées au profit des populations</p> <p>La RNC de Gandon est fonctionnelle et est valorisée au profit des communautés locales</p> <p>Zéro incident environnemental ou social enregistré lors de la mise en œuvre de chaque projet de la commune</p> <p>Un cadre de vie sain est offert aux populations de la commune de Gandon</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 150 km de pare-feu ouverts</li> <li>✓ 150 foyers améliorés construits</li> <li>✓ unités de production de charbon à base de typha installées</li> <li>✓ 6 unités de production de biogaz créée</li> <li>✓ bois communautaires créés</li> <li>✓ Activités de reboisement assisté organisées</li> <li>✓ 9 mangroves entretenues</li> <li>✓ axes hydrauliques curé</li>   <li>○ screenings réalisés avant la mise en œuvre des projets</li> <li>○ situation du suivi des recommandations relatives aux aspects environnementaux et sociaux effectuée par trimestre</li> <li>○ système de gestion des ordures fonctionnel installé au moins dans les 15 villages de plus de 1000 hts</li> <li>○ clauses proposées pour la révision de la convention avec Saint-Louis sur le CET</li> <li>○ Au moins 15 espaces publics aménagés</li> </ul>

**PROG 5 : Programme de Désenclavement et d’Equipements de Transport (PRODET)**

Le PRODET vise à porter la problématique de l’amélioration de la mobilité des biens et des personnes à travers des actions de réalisation de pistes de désenclavement mais aussi de gares de stationnement pour le transport des passagers. Il prévoit également un volet relatif à l’entretien des pistes existantes avec une forte implication des populations préalablement formées sur les techniques d’entretien des pistes.



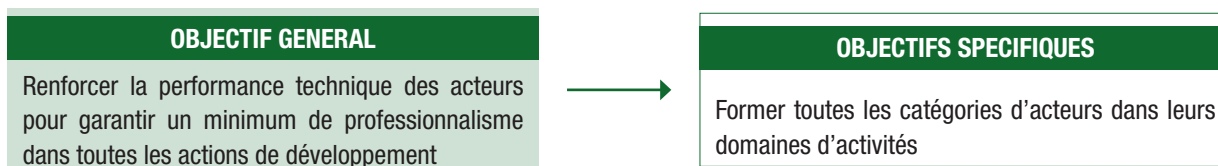
RESULTATS

RESULTATS PROG 5	INDICATEUR
<p>Tous les villages et les sites de production ont accès à une piste</p> <p><i>Toutes les infrastructures et équipements de transport sont en permanence praticables et fonctionnels</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 gare routière construite</li> <li>○ Points de stationnement et d’embarquement aménagés</li> <li>○ 7 nouvelles pistes construites (41 km)</li> <li>○ Un bus pour transport d’élèves acquis</li> <li>○ 9 pistes réhabilitées</li> <li>○ Des activités d’entretien des pistes effectuées</li> </ul>

**PROG 6 : Programme de Renforcement de capacité des Acteurs de Développement (PRAD)**

Ce programme a pour cible, l’ensemble des acteurs de développement de la commune tels que les élus, l’équipe technique municipale, les OCB etc.

Sur la base d’un plan de formation qui définit l’ensemble des besoins de renforcement de capacité technique, des sessions de formation seront déroulées avec l’appui des partenaires afin de permettre aux acteurs de mieux exercer leurs missions dans la marche du développement de la collectivité locale.

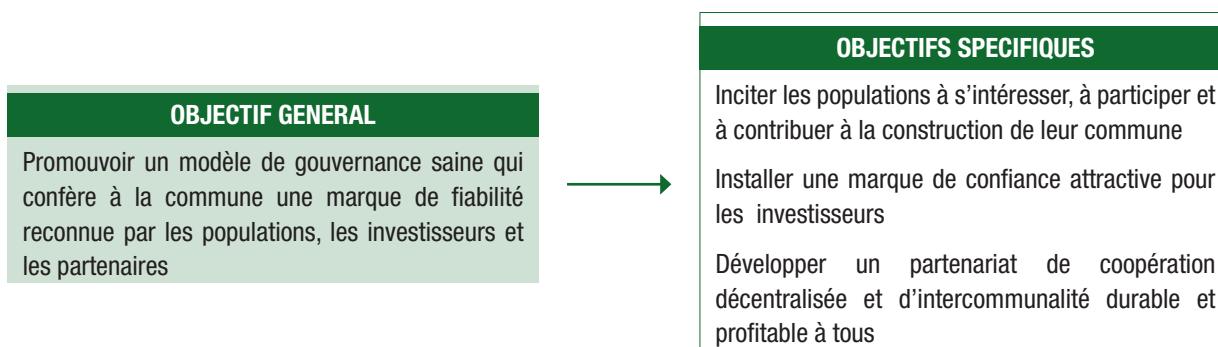


**RESULTATS**

RESULTATS PROG 6	INDICATEUR
Les conseillers municipaux, l'équipe technique municipale et les OCB ont les capacités techniques nécessaires pour jouer pleinement leurs rôles dans le champ du développement de la commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 200 jeunes formés dans les métiers porteurs d'emplois</li> <li>○ sessions de formation offertes au personnel de santé communautaire</li> <li>○ 150 jeunes entrepreneurs agricoles constitués</li> <li>○ Au moins 1 GIE formé et accompagné dans le développement de la culture fourragère</li> <li>○ Un plan de renforcement de capacité proposé et mis en œuvre durant les 5 ans</li> </ul>

**PROG 7 : Programme de promotion de la bonne Gouvernance et de Markting Territorial (PGMT)**

Ce programme a deux volets. Un premier qui oriente l'équipe municipale dans les aspects de transparence basés sur un bon dispositif de communication et une forte implication des communautés à travers la mise en place et l'animation des comités villageois de développement. Et un second qui, s'appuyant sur le mécanisme de communication solide, propose des actions dont le but est de capter le maximum de partenaires de coopération et d'investisseurs. Une proposition sur les meilleures formes d'intercommunalité est aussi attendue de ce programme.



**RESULTATS**

RESULTATS PROG 7	INDICATEUR
Les moyens matériels de la commune sont renforcés	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 agent d'appui du SM recruté</li> <li>○ Les outils et équipement renforcés</li> <li>○ Une semaine de l'excellence organisée</li> <li>○ Les CVD et les CIVD redynamisés et animés</li> <li>○ Les comités de gestions redynamisés</li> <li>○ Un plan de communication élaboré et mise en œuvre</li> <li>○ Le taux de recouvrement de la fiscalité amélioré</li> <li>○ Une radio communautaire ouverte</li> <li>○ Des investisseurs privés installés</li> <li>○ Le nombre de partenaires de coopération augmenté</li> <li>○ Un ou des partenariats d'intercommunalité scellés</li> </ul>
Les populations s'impliquent activement dans le processus de mise en œuvre du PDC	
Le niveau de collecte de la taxe et des impôts est amélioré	
Des conventions de partenariats publics privés sont obtenues	
Des partenariats de coopération décentralisés sont scellés	
Des partenariats d'intercommunalité sont effectués	

## I. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de ces 7 programmes gages de l'atteinte des objectifs fixés dans le PDC, exige la disponibilité de ressources financières et une stratégie efficace reposant sur un bon suivi des actions lors de leur réalisation.

En effet, pour suivre la dynamique de notre approche, la commune peut désigner pour chaque programme, un responsable chargé du pilotage de sa promotion et de son exécution.

Les chargés de programmes qui n'étaient pas membres du comité de suivi du PDC, les deviennent aussitôt après leur nomination pour intégrer le dispositif de suivi et d'évaluation unique mise en place.

Pour le financement des programmes, une table ronde sera organisée pour bénéficier d'appuis techniques et financiers des partenaires.

En outre, les programmes qui ne trouvent pas financement lors de la table ronde seront soumis aux appels à projets. Une recherche permanente de partenaires sera enclenchée avec une mise en profit des ressortissants de la commune et du portail web conçu à cet effet.

### 1.1 STRATEGIE DE SUIVI ET D'EVALUATION

Le comité restreint mis en place après le forum est chargé du suivi et de l'évaluation du PDC. Après validation du document, il sera élargi au partenaire intervenant dans la commune, aux présidents de commission et aux chargés de programmes. L'équipe restreinte est chargée d'organiser la collecte et d'exploiter les données de suivi à travers des rencontres périodiques. Les résultats sont validés par le comité élargi.

Les chargés de programmes et les présidents de commissions sont chargés du portage de la diffusion des résultats des domaines spécifiques, les concernant. Le coordonnateur du comité (1er adjoint au Maire) se charge de la diffusion du document de synthèse.

**TABLEAU : RESUME DU PROCESSUS DE SUIVI**

ACTIVITE	OUTILS	ECHEANCE	LIVRABLE
Suivi des projets en cours	Matrice des projets en cours	Trimestriel	Rapport précisant le niveau d'évolution des projets en cours
Suivi de la matrice de la situation de référence	Situation de référence par secteur	Semestriel	Rapport précisant le niveau d'évolution de la réduction des gaps
Evaluation du plan d'investissement	Matrice du PIL	Annuelle	Rapport d'évaluation précisant le niveau d'atteinte des résultats

### ANNEXE 1 : PROGRAMME D'INVESTISSEMENT LOCAL (en millier de francs CFA)

**PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (P.D.C) 2020 - 2024**



INTITULE	DESCRIPTIF	SECTEUR	LOCALISATION	COÛT(en milliers)	AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5	An 6-10	Parties prenantes
<b>AXE 1 : Maîtrise de l'équilibre territorial et de la qualité des services sociaux de base</b>											
<b>Programme de construction et d'entretien des infrastructures et équipements Sociaux (PCEIS)</b>											
Transformation de l'aire de jeu de Gandon en stade municipal	Stade omnisports	Sports	Gandon	250 000						250 000	Commune, Etat, ADM
Réhabilitation et équipement de 3 foyers des jeunes	Grandes salles, toilettes, documentation, prestation culturelle et de loisirs, matériels de sonorisation (1 dans chaque zone)	Sports, culture et loisirs	Zones Ndiawdoune, Rao et Toubé	90 000		30 000	30 000	30 000			Commune, Etat, ADM
Construction et équipement de 23 structures de petite enfance	Démarrer avec 3 salles, toilettes et équipement par structure (5 structures dans les 5 premières années et le reste à partir de 2020)	Education	Commune	575 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	450 000	Commune, Etat, autres partenaires
Construction de 55 salles de classe	Remplacement des abris provisoires (25 dans les 5 premières années)	Education	Commune	330 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	180 000	Commune, PNDL, BCI, Plan, Le Partenariat, Autres partenaires
Entretien annuel des infrastructures sociales de base	Montant forfaitaire mobilisé pour l'entretien	Education	Commune	185 000	5 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000	Commune, PNDL
Création de 6 classes d'alphabétisation dans les 6 zones POAS	1 chaque zone POAS (Motivation moniteur, matériels, etc.)	Education	Commune	24 000		6 000	6 000	6 000	6 000		Commune, Etat
Construction et équipement de 3 lycées	Délocaliser les lycées de Rao et Gandon qui sont hébergés par les collèges et création d'un nouveau lycée dans la zone de Ndiawdoune	Education	Rao, Gandon, Ndiawdoune	150 000		50 000	50 000	50 000			Commune, Etat (PNDL + CD)



Construction de château d'eau relais et de réseaux d'AEP pour les 20 villages	Réalisation d'étude APS sur les éventuelles possibilités et construction de l'ouvrage	Hydraulique	Zone Ndiawdoune, Zone Rao	350 000	5 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	105 000	Commune, PEPAM, Sicoval, Autres partenaires
Mise en place d'un programme d'appui à la construction de latrines privées	500 pour les 5 ans et le reste à partir de 2020	Assainissement	Zone Ndiawdoune, Zone Rao	100 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	Commune, PEPAM, autres partenaires
Réalisation de la cartographie et étude de faisabilité du projet d'électrification de la commune	La cartographie à dresser matérialisera l'inventaire du réseau existant (25/56 villages réseau senelec + 4 au solaire), les projets d'extension et les nouveaux projets à réaliser	Energie	Commune	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000		Commune, Autres partenaires
Electrification des infrastructures communautaires	Présenter des projets d'électrification et éclairage public éligibles au programme d'urgence d'infrastructures communautaires	Energie	Commune	50 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000		Commune, Etat, autres partenaires
Construction et équipement d'un centre de formation professionnelle des handicapés	Centre polyvalent pour handicapés	Education	Commune	75 000					75 000			Commune, autres partenaires
<b>Intitulé</b>	<b>Descriptif</b>	<b>Secteur</b>	<b>Localisation</b>	<b>Coût (en milliers FCFA)</b>	<b>An 1</b>	<b>An 2</b>	<b>An 3</b>	<b>An 4</b>	<b>An 5</b>	<b>An 6-10</b>	<b>Parties prenantes</b>	
<b>Programme d'Aménagement des Espaces et de Sécurisation foncière (PAUSE)</b>				<b>380 000</b>	<b>41 000</b>	<b>55 500</b>	<b>52 500</b>	<b>40 500</b>	<b>40 500</b>	<b>150 000</b>		
Vulgarisation et application du POAS	Production de supports et sensibilisation des acteurs concernés	Foncier	Commune	5 000	3 000	500	500	500	500			Commune, SAED



Intitulé	Descriptif	Secteur	Localisation	Coût (en milliers FCFA)	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6-10	Parties prenantes
<b>AXE 2 : Promotion d'un modèle de développement économique inclusif et durable</b>											
<b>Programme d'Amélioration de la Productivité Economique (PAPE)</b>											
Mise en place de comité de gestion et de suivi des carrières réglementaires	Ouverture de carrières réglementaires et confier la gestion à des exploitants	Exploitation minière	Carrières	3 000	8 500	821 500	937 000	886 000	747 000	61 000	Commune, service des mines
Mise en place d'un programme de réhabilitation et d'aménagement de périmètres agricoles	Programmes avec SAED/MCA, PDIDAS, PRACAS 2	Agriculture	Commune	-	-	-	-	-	-	-	Commune, Etat, MCA, PDIDAS, PRACAS
Construction d'une unité de transformation et de conservation du riz	Emballage labélisée, transformation, distribution et conservation	Agriculture	Commune	50 000	-	-	50 000	-	-	-	Commune, PDIDAS, PRACAS, PINORD, Autres partenaires
Mise en place d'une plateforme de services agricoles	Achat de 2 moissonneuses, 2 batteuses, de 2 tracteurs qui sera géré par un opérateur privé	Agriculture	Commune	180 000	-	-	90 000	90 000	-	-	Commune, MCA, Etat, autres partenaires
Mise en place de 4 fermes familiales "Naatangué" de 20 ha	Modèle financé par ANIDA	Agriculture	Commune	960 000	-	240 000	240 000	240 000	240 000	-	Commune, ANIDA, PDIDAS
Installation d'un domaine agricole communautaire de 1000 ha	Modèles financés par le PRODAC projet intercommunautaire	Agriculture	Vallée de Ndiakhar	2 000 000	-	500 000	500 000	500 000	500 000	-	Commune, PRODAC, PDIDAS, WAF
Création de 12 parcelles de culture arboricole de 0,5 ha et formation	Fouçage de puits, réalisation de bassins, clôture, formation (Déjà prévu par Sicoval dans 2 villages)	Agriculture	Commune	36 000	6 000	9 000	6 000	9 000	6 000	-	Commune, Sicoval
Construction de 3 fermes avicoles modernes	1 ferme par zone	Elevage	Commune	45 000	-	15 000	15 000	15 000	-	-	Commune, UGB, autres partenaires

Mise en service de l'unité de transformation laitière de Ndiakhip	Electrification, mise en place du comité de gestion pour le démarrage des activités	Ndiakhip Niang	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune
Création d'une seconde unité de transformation laitière	Construction, installation, formation, équipement	Zone Ndiawdougne	12 000	12 000	500	500	12 000	12 000	12 000	Commune, GIE éleveurs, Etat, CIMEL, GDS, SCL
Création et réhabilitation de parcs à vaccination	Etat des lieux des 8 parcs existants pour réhabilitation et création d'un parc dans la zone de Ndiawdougne	Commune	1 000	500	500	500	1 000	500	1 000	Commune, SCL, GDS, Sicoval
Appui à l'amélioration de la qualité du sel	lodation et labélisation du sel	Commune	3 000	1 000	1 000	1 000	3 000	1 000	1 000	
Organisation de foire biennale des arts	La foire permettra de promouvoir les produits de la commune et constituera une vitrine pour les artisans	Commune	30 000	30 000	10 000	10 000	30 000	10 000	10 000	Commune, Autres partenaires
Création d'une zone économique spéciale	Etude de projet, identification, recherche de partenaires privés	Commune	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	Commune, Autres partenaires
Ouverture de 3 centrales d'achat	Etude sommaire, aménagement (1 par zone), organisation de la gestion	Zones Ndiawdougne, Rao et Toubé	15 000	15 000	5 000	5 000	15 000	5 000	5 000	Commune, Autres partenaires
Vulgarisation et valorisation des sites touristiques et de l'écotourisme	Prospection, vulgarisation, création de circuits touristiques	Commune	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	Commune, Autres partenaires
Aménagement de 5 bassins aquacoles	Identification, création de bassin, aménagement, exploitation commercialisation (2 dans les 5 ans et le reste à partir de 2020)	Commune	85 000	85 000	17 000	17 000	85 000	17 000	17 000	Commune, Autres partenaires

Intitulé	Descriptif	Secteur	Localisation	Coût (en milliers FCFA)	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6-10	Parties prenantes
<b>Programme de Sauvegarde des Ecosystèmes et d'Amélioration du Cadre de vie (PSEAC)</b>											
Ouverture de pare-feu		Environnement	Commune	5 000	8 500	2 500	52 500	56 000	52 500	70 000	Commune, AFD, IREF, GIZ
Construction de 150 foyers améliorés (50 par zone)	Programme expérimental avec formation d'artisans locaux	Environnement	Commune	5 000	5 000						Commune, GIZ
Création de 3 unités de production de charbon à base de typha	Projet par zone porté par des GIE des sites avec présence de typha	Environnement	Commune	4 500	4 500						Commune, GIZ, Habitat Africa, Autres partenaires
Projet d'expérimentation de production de biogaz dans 6 villages	Expérimentation dans 6 villages appropriés	Environnement	Commune	3 000	3 000						Commune, Le partenariat, Agence des éco villages
Création de 5 bois communautaires	Identification d'au moins 5 villages propices	Environnement	Commune	7 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500		Commune, Banque Mondiale, Agence des éco villages
Projet de régénération naturelle assistée	Programme porté par les CIVD assisté par l'IREF	Environnement	Forêt classées et communautaires	2 000		1 000		1 000			Commune, IREF, Etat, autres partenaires
Projet de régénération et de préservation des 9 sites de mangroves	Reboisement, formation sur la gestion et l'exploitation	Environnement	Villages avec mangroves	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000		Commune, Le partenariat, autres partenaires
Aménagement de 3 bassins de rétention	1 bassin par zone	Environnement	Zone amodiées	45 000			15 000	15 000	15 000		Commune, Etat, autres partenaires
Mise en place de système de gestion et de valorisation des ordures	Organisation périodique de campagne de set settal, Sensibilisation/ formation, système de collecte, tri, traitement, valorisation (30 villages)	Environnement	Commune	210 000		35 000	35 000	35 000	35 000	70 000	Commune, autres partenaires

Mise en place d'une commission pour la révision de la convention avec le CET	Réunion de partage et de vulgarisation PACC	Environnement	Commune	1 000	1 000	1 000	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6-10	Commune
Intitulé	Descriptif	Secteur	Localisation	Coût (en milliers FCFA)	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6-10	Parties prenantes		
<b>Programme de Désenclavement et d'Equipements de Transport (PRODET)</b>													
Aménagement d'une gare routière	Etude de faisabilité, réalisation, gestion	Transport	Commune	50 000					50 000				Commune, ADM, Autres partenaires
Construction de pistes pour les villages enclavés	Identification, priorisation et aménagement : Gandon-Maka Toubé, Rao-Poundioum, Rao-Ndiakhar, Ndiakhar-Thilla, Thieurigne-RN2, Yamane Sogue-Touba Guène-Panket Sarr-Sinthiou Rahmane, Panket Sarr-Thiar Moussé (perspective de goudronner progressivement les pistes stratégiques)	Désenclavement	Commune	1 201 710	210 000	110 190	110 190	110 190	110 190	550 950			Commune, Etat, autres partenaires
Acquisition de bus pour le transport des élèves	Identification des circuits et du nombre de bus nécessaires	Transport	Commune	31 000		11 000				20 000			Commune, Autres partenaires
<b>AXE 3 : Instauration d'une Gouvernance harmonieuse renforcée d'un partenariat dynamique et durable</b>													
<b>Programme de Renforcement de capacité des acteurs de développement (PRAD)</b>													
				263 000	11 500	70 000	39 500	75 000	37 000	30 000			



Formation de 200 jeunes dans les métiers les plus répandus dans la commune (Vulgarisation du système d'apprentissage utilisé par LUX-DEV)	Identification de 20 maîtres artisans dans les métiers les plus répandus et y placer 5 apprentis. Ces maîtres artisans doivent être renforcés en équipement et les apprentis passeront au bout de 2 ans le diplôme d'Etat	Education	Commune	60 000														Commune, LUX-DEV, autres partenaires
Organisation de 5 sessions de formation des personnels de santé communautaire	Matrone, ASC, relais	Santé	Commune	7 000	1 000	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	Commune, RM, DS, Autres partenaires
Promotion de l'entreprenariat agricole à travers la formation et le financement de 150 jeunes agriculteurs	Formations en technique culturale, gestion administrative, etc. et subvention de 500 000 F CFA par jeune	Agriculture	Commune	150 000														Commune, Etat, autres partenaires, AECID, AACID
Appui au développement de la culture fourragère par la formation et la subvention	Formation et appui aux GIE d'éleveurs et d'agriculteurs avec la collaboration de l'UGB et du CIMEL de Mbakhana	Elevage	Commune	6 000														Commune, GDS, SCL, UGB, CIMEL, ISRA
Elaboration et mise en œuvre d'un programme de formation des élus et autres acteurs	Identification des besoins de formation et organisation de sessions de formation des élus, GPF, personnel communal, etc.	Renforcement de capacité	Commune	15 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Commune, Autres partenaires
Renforcement de l'éducation environnemental dans les écoles	En rapport avec les conservateurs, impliquer les écoles dans les activités de préservation de l'environnement et des ressources naturelles	Environnement	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	

Intitulé	Descriptif	Secteur	Localisation	Coût (en milliers FCFA)	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6-10	Parties prenantes
Redynamisation et formation des CVD et CVD	Mise à niveau des CVD et CVD pour une prise en compte des zones naturelles et des changements climatiques dans les activités	Environnement	Commune	10 000	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500		
Organisation de journées de sensibilisation sur les causes et méfaits de la malnutrition portées par les CVD et les relais	Les CVD appuyés par les partenaires organisent périodiquement des causeries communautaires sur la malnutrition	Santé	Commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000		
<b>Programme de promotion de la bonne Gouvernance et de Marketing Territorial (PGMT)</b>											
Organisation d'une semaine de l'excellence	Randonnée pédestre, théâtre, foot, lutte, arts martiaux, primer les élites	Sports, culture et loisirs	Commune	80 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	40 000	Commune, Autres partenaires
Promotion de la collectivité éducative	Centre aéré, colonies de vacances	Sports, culture et loisirs	Commune	20 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	Commune, Autres partenaires
Animation et accompagnement des APE, CGE et CLEF	Rencontre avec le conseil municipal pour développer des initiatives de promotion de l'éducation dans la commune	Education	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000		Commune, Autres partenaires
Organisation de campagnes de sensibilisation sur le code de l'environnement	Une campagne par zone	Environnement	Villages avec FC	1 500		1 500					Commune, GIZ, Autres partenaires
Redynamisation des comités de lutte inter villageois contre les feux de brousse	Réorganiser avec les CVD les comités de lutte	Environnement	Commune	1 000		1 000					Commune, GIZ, IREF

Organisation de campagnes de sensibilisation et d'information sur l'utilisation des pesticides	Une campagne par zone	Environnement	Commune	1 500		1 500				Commune, autres partenaires
Mise en place/redynamisation des comités de gestion des parcs à vaccination	Organisation d'une AG pour élire un nouveau bureau exécutif et élaborer un statut et un règlement intérieur pour chaque comité de gestion	Elevage	Commune	1 000	500	500		500		Commune
Mise en place d'un comité de réflexion sur les possibilités d'ententes (GIC)	Réflexions, rencontres, propositions d'orientations pour validation par le CM	Intercommunalité	Commune	500	500					Commune
Mise en place d'un comité d'évaluation de la salubrité des villages et de suivi des encombrements	Un comité qui fera une tournée pour désigner le village le plus propre à la fin de chaque année et qui est chargé de signaler aux autorités tout encombrement noté dans la commune	Gouvernance	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	
Régularisation des installations d'unités de production et de service dans l'espace communal	Recensement des unités installées et sommation pour une régularisation de leur installation	Gouvernance	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	
Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'amélioration du recouvrement de la fiscalité	Evaluation de l'assiette fiscale, mise en œuvre d'opérations de recouvrement, sensibilisation auprès des populations	Gouvernance	Commune	3 000	3 000					Commune / SICOVAL PACTE
Elaboration d'une base de données des migrants de Gandon	Répertoire des associations d'émigrés et d'immigrés	Gouvernance	Commune	2 000	2 000					

Rencontre annuelle d'échange avec les migrants de retours et les organisations d'immigrés	Rencontre entre l'équipe municipale et les organisations de migrants pour leur meilleure implication dans la gestion des affaires locales	Gouvernance	Commune	7 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500		
Ouverture d'un BIPEL	Installation et équipement d'un bureau à la Mairie pour l'information et l'orientation des jeunes et des migrants			3 000	3 000							
<b>TOTAL GENERAL</b>												
				<b>9 095 710</b>	<b>469 000</b>	<b>1 531 190</b>	<b>1 495 190</b>	<b>1 571 690</b>	<b>1 380 690</b>	<b>2 647 950</b>		

## ANNEXE 2 : LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le 1er janvier 2016, les 17 Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – adopté par les dirigeants du monde en septembre 2015 lors d'un Sommet historique des Nations Unies – sont entrés en vigueur. Au cours des 15 prochaines années, grâce à ces nouveaux objectifs qui s'appliquent à tous, les pays mobiliseront les énergies pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté.

**Objectif 1 :** Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

**Objectif 2 :** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

**Objectif 3 :** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

**Objectif 4 :** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

**Objectif 5 :** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

**Objectif 6 :** Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

**Objectif 7 :** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

**Objectif 8 :** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

**Objectif 9 :** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

**Objectif 10 :** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

**Objectif 11 :** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

**Objectif 12 :** Établir des modes de consommation et de production durables

**Objectif 13 :** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

**Objectif 14 :** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

**Objectif 15 :** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

**Objectif 16 :** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

**Objectif 17 :** Partenariats pour la réalisation des objectifs

TOUT SAVOIR SUR L'ARD



83, route de Khor Sor, Saint-Louis- SENEGAL



(+221) 33 961 77 67




ard-sl@ardsaintlouis.org



www.ardsaintlouis.org





PDC de la commune de Gandon 2020 - 2024  
Version actualisée en Octobre 2019 avec l'appui du PNUD  
dans le cadre du PFNAC